

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 20

MONTRÉAL, LE LUNDI 2 FÉVRIER 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Qui a raison?

Pendant que le verglas frappait, les réformistes s'interrogeaient sur le sort à réserver à la déclaration de Calgary et le lien possible à faire avec une réforme du Sénat. Il n'en fallait pas plus pour ouvrir un nouveau front au ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion.

Élire les prochains sénateurs sans une réforme globale du Sénat ne serait pas dans l'intérêt des provinces de l'Ouest, soutenait Stéphane Dion cette semaine. Et soulever cette hypothèse à ce moment-ci, alors que les provinces, sauf le Québec, tentent d'adopter la déclaration de Calgary, ne ferait que brouiller le débat sur l'unité du pays, a-t-il ajouté.

Il répliquait ainsi à une hypothèse avancée par le député réformiste Ian McClelland selon laquelle le premier ministre Jean Chrétien devrait s'engager, à partir de maintenant, à ne nommer que des sénateurs élus. En échange, l'opposition officielle pourrait considérer constitutionnaliser la reconnaissance du caractère unique du Québec.

Son chef Preston Manning a rapidement séparé les deux enjeux, mais tout en rappelant l'importance que son parti attache à la réforme de la Chambre haute et à l'élection de tout nouveau sénateur.

Le Parti réformiste a toujours fait la promotion d'un sénat «triple E», c'est-à-dire élu, efficace et où chaque province aurait un nombre égal de sénateurs. Cette idée a toujours été rejetée par l'Ontario et le Québec, qui occupent, chacun, 24 des 104 sièges sénatoriaux. Les provinces de l'Ouest en détiennent chacune six alors que les quatre

provinces de l'Atlantique en occupent 30 au total et les territoires, deux.

Dans l'Ouest, une région qui a connu une forte croissance démographique au cours des deux dernières décennies, la possibilité d'avoir plus de poids politique à Ottawa au sein d'une véritable Chambre des régions plaît à la majorité des électeurs. Le Reform ne prévoit pas, dans l'immédiat, une réforme globale du Sénat, mais il voudrait, d'ici là, que le premier ministre Chrétien fasse un premier pas en comblant les sièges vacants à partir d'une liste de sénateurs élus. Ils n'ont rien inventé.

Le défunt Accord du lac Meech prévoyait la nomination de personnes suggérées par les provinces. En 1989, en Alberta, le Reform avait forcé la province à tenir une élection pour choisir son candidat. Le réformiste Stan Waters l'avait emporté. Son nom avait été soumis à Brian Mulroney qui l'avait accepté.

Les troupes de Preston Manning ont fait savoir après les Fêtes qu'elles accentueraient la pression directement sur les provinces pour qu'on répète l'expérience. Leur première cible sera l'Alberta, où on aura même recours à la publicité télévisée.

Interrogé sur ce projet, Stéphane Dion a critiqué l'élection des futurs sénateurs car, selon lui, une réforme à la pièce de la Chambre haute entraînerait un déséquilibre régional encore plus grand au Parlement. De plus, un sénat élu favoriserait les impasses entre les deux Chambres car les sénateurs élus se sentiraient investis d'une légitimité nouvelle. «Actuellement, [ce déséquilibre] régional est sans importance car le Sénat [nommé] n'a pas beaucoup d'influence», a confié le ministre au Citizen. Il va même jusqu'à se demander si un sénat élu, élu ou non, est dans l'intérêt des provinces de l'Ouest. «Les réformistes devront expliquer aux Albertains en quoi il serait bon que 8 % des Canadiens [des provinces maritimes] détiennent 40 % des sièges», a-t-il noté.

Pour ce qui est de l'influence, l'argument de M. Dion a du bon mais il n'est pas sans faille. Peut-on parler d'un Sénat sans dent quand on songe à la fronde libérale contre la TPS ou au fait que les libéraux aient réussi à forcer une élection sur le libre-échange en 1988? Que dire encore de l'impossibilité des libéraux, face à la résistance des conservateurs, de légiférer pour limiter les recours du consortium devant prendre le contrôle de l'aéroport Pearson à Toronto?

En ce qui a trait aux effets de la représentation égale des régions, les réformistes ont déjà soupesé la question. Ils répliquent en citant les exemples des États-Unis et de l'Australie où les États, peu importe l'importance de leur population, ont un nombre égal de représentants à la Chambre haute. La réforme du Sénat est le volet du dossier constitutionnel qui tient le plus à cœur aux gens de l'Ouest. Stéphane Dion le sait, d'où le danger d'en traiter de façon aussi superficielle.

Un échange épistolaire avec Preston Manning, qui a tant félicité le ministre pour ses premières missives, pourrait peut-être permettre de mieux connaître le fond de la pensée de M. Dion et comprendre pourquoi, dans ce cas, il privilégie une approche du tout ou rien, lui un ardent défenseur de l'étapisme de Jean Chrétien.

M. Manning a offert une première réplique cette semaine. «Beaucoup de gens se plaignent de la régionalisation des Communes. Nous soutenons que cela est dû en partie au fait que, contrairement aux autres grandes fédérations, il n'y a pas de représentation régionale efficace à la Chambre haute. Nous croyons qu'une réforme du Sénat bien menée peut aider à la fois l'unité nationale et le fonctionnement du Parlement.»

Qu'en pense M. Dion?

LE MONDE

Clinton plus populaire que jamais aux États-Unis, page A 7



LES ACTUALITÉS

Des étudiants de Polytechnique se plaignent d'agression, page A 3



L'ENTREVUE

Claude Turmel: à la défense du patrimoine religieux, page B 1

Albright change son fusil d'épaule

■ Washington donne «quelques semaines» à Saddam Hussein
■ La France et la Russie lancent des médiations auprès de Bagdad

CAROLE LANDRY
AGENCE FRANCE-PRESSE

Koweït — Les États-Unis ont relancé hier l'option diplomatique pour tenter de faire plier l'Irak, tandis que les efforts de médiation se multipliaient dans l'espoir de désamorcer la crise.

«[Nous] préférons une solution diplomatique [...] et nous travaillons avec toutes les parties pour y parvenir», a déclaré le secrétaire d'État américain Madeleine Albright à la chaîne CNN, avant son arrivée au Koweït, première étape

d'une tournée des monarchies du Golfe destinée à s'assurer de leur soutien à une action militaire contre l'Irak en cas d'échec des efforts diplomatiques.

Peu auparavant, elle avait affirmé à Jérusalem qu'une solution diplomatique était «la meilleure voie». Mme Albright employait jusque-là un ton plus belliqueux à l'encontre de l'Irak, qui continue de refuser l'accès de certains sites aux inspecteurs de l'ONU chargés de le désarmer. Mais «si cette voie ne conduit nulle part, nous nous réservons le droit d'employer la force», a poursuivi Mme Albright à l'issue d'entretiens, ce week-end, avec les dirigeants is-

raéliens et palestiniens. Les États-Unis se donnent «quelques semaines» pour un dénouement de la crise et ils n'ont pas besoin d'une nouvelle résolution de l'ONU pour lancer une attaque militaire contre l'Irak, a-t-elle affirmé.

Plusieurs élus américains de premier plan ont apporté leur soutien hier à un éventuel recours à la force. Les alliés devraient donner «deux semaines» à la diplomatie et, si le président Saddam Hussein «ne cède pas, [ils devraient] s'engager en faveur de toute action que nous sommes prêts à

VOIR PAGE A 8: BAGDAD

Encore une semaine!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

APRÈS avoir donné une conférence de presse hier après-midi en compagnie du président d'Hydro-Québec, André Caillé, à l'hôtel de ville de Saint-Luc, le premier ministre Lucien Bouchard a rendu une brève visite de courtoisie aux travailleurs du centre de coupe de bois de Saint-Luc. M. Bouchard en a profité pour serrer la pince à quelques bûcherons, qui travaillent avec acharnement pour fournir du bois aux sinistrés toujours privés d'électricité, qui ont décidé de «garder le fort». Nos informations en page A 3.

LES ACTUALITÉS

Les bourreaux américains font-ils de la discrimination?

■ À lire, page A 5

Ne coupez surtout pas vos arbres

Le verglas provoque un processus naturel qui permettra à de nouvelles générations d'arbres de prendre leur place

LOUIS-GILLES FRANCEUR
LE DEVOIR

Le verglas est un phénomène naturel qui menace surtout les aménagements humains, souvent peu respectueux des règles de la nature.

C'est pourquoi il ne faut pas abattre maintenant les arbres affectés récemment par le verglas, du moins pas avant deux ans, la nature ayant bien des tours dans son sac pour les tirer d'affaire d'ici là.

Tels sont les deux messages qu'ont voulu livrer au public québécois — et en particulier aux acériculteurs —, samedi, au Centre de la nature du mont Saint-Hilaire, toute une brochette d'universitaires regroupés dans un organisme peu connu du public, le Groupe de recherche en écologie forestière (GREF) interuniversitaire.

Allant résolument à contre-courant de la «catastrophe environnementale» dont tout le monde parle, les scientifiques du GREF ont plutôt accusé les services gouvernementaux, comme ceux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, d'avoir encouragé dans le passé un nettoyage trop intensif des érablières, ce qui, disent-ils, a aggravé la vulnérabilité des érables au verglas. Sans compter que plus les érables dominent un terrain, plus ils l'acidifient par la décomposition de leurs feuilles. Les espèces concurrentes, comme le tilleul, ont l'intéressante propriété de neutraliser cet acide qu'on a souvent imputé à la pluie.

Le verglas, tout comme les incendies de forêt, est un facteur de régénération

VOIR PAGE A 10: ARBRES

Une voiture pour seize bipèdes

695

AUTOMOBILES

OFFRE INCROYABLE. À Montréal et à Québec, voiture disponible à n'importe quelle heure du jour, ni frais d'entretien, ni primes d'assurances; durée et kilométrage illimités; essence fournie; prix modique.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Cette annonce fictive s'inspire d'un concept européen bien réel: le partage de véhicules. Quelque 600 personnes s'y sont converties à Québec et à Montréal en l'espace de trois ans. Le partage de voitures a vu le jour en Europe à la fin des années 80 et, plus récemment, au Canada.

C'est dans la vieille ville de Québec que Benoît Robert fondait Auto-Com en 1994. Il devenait pour ainsi dire un pionnier. D'autres villes du continent nord-américain, dont Victoria et Vancouver, se sont inspirées de son exemple pour mettre sur pied un service de partage. Dans la métropole et dans la Vieille Capitale, pour une fois en avance sur les autres grandes cités du continent nord-américain, l'heure est déjà à l'expansion.

Le principe de la voiture «libre-service», en-

core méconnu du public, est relativement simple. Auto-Com et son penchant montréalais, CommunAuto, deux entreprises constituées en sociétés, disposent d'une flotte de véhicules à l'usage exclusif de leurs membres. A Montréal, les quelque 300 clients de CommunAuto se partagent 18 automobiles garées dans huit stationnements. Le ratio est d'une voiture pour seize bipèdes.

«C'est avantageux pour quelqu'un n'utilisant pas de voiture pour aller travailler soir et matin mais qui en a besoin occasionnellement. Nos clients se servent en moyenne d'un véhicule deux à trois fois par mois», explique Benoît Robert, directeur général et président d'Auto-Com et de CommunAuto. Le but avoué de M. Robert? «Réduire l'usage de l'automobile en ville et favoriser l'usage du transport en commun de manière détournée.»

Le projet est né en 1989 dans la tête de Benoît

VOIR PAGE A 10: AUTOS

Celui qui rit, celui qui pleure

Les Deux Mondes remporte quatre Masques

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

La compagnie Les Deux Mondes, productrice de *L'Histoire de l'oise* et de *Leitmotiv*, a remporté quatre prix au quatrième gala de *La Soirée des Masques*, organisée hier, au Monument-National, à Montréal, par l'Académie québécoise du théâtre (AQT).

Les productions des Deux Mondes étaient en nomination dans dix des vingt-deux catégories en lice. Finalement, *L'Histoire de l'oise*, de Michel Marc Bouchard, a remporté les Masques de la production de l'année jeunes publics, du décor (de Daniel Castonguay) et de la conception sonore (de Michel Robitoux). Le musicien a également reçu le Masque de la contribution spéciale pour «originalité de sa création», dans le cadre de *Leitmotiv*.

Les Estivants, coproduite par le Trident et le TNM, est une autre grande pièce gagnante de cette soirée, puisqu'elle a été désignée production de l'année dans la région de Québec tout en permettant à Serge Denoncourt de remporter le Masque de la mise en scène. Dans cette catégo-



VOIR PAGE A 10: MASQUES

MÉTÉO

Montréal Nuageux avec éclaircies. Max: 3 Min: -6
Québec Ciel variable. Max: -1 Min: -8

Détails, page B 2

INDEX

Agenda B 7 Le monde A 6
Annonces B 3 Les sports B 5
Avis publics B 5 Mots croisés B 5
Culture B 8 Planète B 4
Économie B 2 Religions B 6
Éditorial A 8 Télévision B 7

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

OTTAWA

Les travaux parlementaires reprennent sur fond de surplus

Les délibérations de la Cour suprême et la tempête de verglas seront aussi au menu de la Chambre des communes

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les libéraux auront trois problèmes principaux sur les bras à la reprise des travaux parlementaires, aujourd'hui: l'utilisation du surplus budgétaire de l'Etat, les délibérations de la Cour suprême sur la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance et la tempête de verglas.

Selon le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, le Bloc sera plus actif que jamais pour dénoncer le renvoi fédéral devant la Cour suprême du Canada.

Les délibérations doivent avoir lieu vers la mi-février et «ce moment fort» ne passera pas inaperçu, promet M. Duceppe. Histoire d'être plus visible en prévision d'une élection au Québec, le Bloc prépare un gros spectacle en collaboration avec le Parti québécois et les partenaires pour la souveraineté.

«Il y aura une stratégie bien arrêtée, bien établie, où on sera présent à la fois à Ottawa, à Québec et fort possiblement dans le reste du Canada.»

«Il y a eu trois référendums au Québec déjà et les partis fédéraux y ont participé, reconnaissant de facto le droit du Québec à disposer de son avenir. Or,

voilà qu'on veut faire d'une question politique une question juridique sur la base d'une Constitution qu'on n'a jamais signée. Ce sont eux qui sont montés aux barricades.»

Ce même genre «d'opération» médiatique sera à l'honneur pour dénoncer le budget de février.

Le surplus budgétaire

Maitres d'œuvre de l'équilibre budgétaire, les libéraux ne pourront baigner dans la gloire longtemps, s'il n'en tient qu'aux partis d'opposition. Réformistes, bloquistes, conservateurs et néo-démocrates ont tous l'intention de réclamer des comptes au gouvernement.

Le déficit étant en voie d'être éliminé, le débat portera maintenant sur l'utilisation du surplus budgétaire: où faut-il le réinvestir? Chacun voudra avoir sa part du gâteau.

«Paul Martin a peut-être atteint ses résultats mais la pauvreté n'a jamais été aussi élevée au Canada», a déploré le critique du Bloc en matière de finances, Yvan Loubier. Selon lui, avec un surplus de trois milliards de dol-

lars au 31 mars et une réserve de sept milliards dans la caisse de l'assurance-emploi, Ottawa peut dormir sur ses deux oreilles.

M. Duceppe estime qu'Ottawa peut sans crainte piger dans ses coffres pour bonifier les transferts aux provinces en matière d'éducation, de santé et d'aide sociale, diminuer les cotisations à l'assurance-emploi, améliorer les prestations des chômeurs et réduire les impôts.

Le Bloc québécois et le PQ promettent un gros spectacle pour la mi-février

Dans le cadre d'un projet de loi antidéficit, le Bloc exigera également que le fédéral gèle tout nouveau programme de dépenses — mais surtout pas dans les domaines de compétence provinciale.

Sous la direction de Preston Manning, les réformistes poursuivront dans la même veine. Le surplus budgétaire doit aller prioritairement au remboursement de la dette et à l'allègement des impôts, rappelait vendredi la députée Val Meredith. Pour elle, les libéraux ne méritent pas de fleurs pour avoir jugulé le déficit, car l'ampleur de la dette est astronomique.

L'assurance-emploi et les sinistrés

Encore sous le choc de la tempête, députés conservateurs et bloquistes feront front commun aux Communes aujourd'hui pour réclamer avec force l'assouplissement des règlements touchant l'assurance-emploi.

Selon M. Loubier, le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, a tenu «un double langage» sur l'accessibilité aux prestations. Il avait indiqué que le délai de carence de deux semaines serait ignoré pendant la tempête de verglas, mais les fonctionnaires du ministère sont moins généreux, maintient le député.

Enfin, d'autres dossiers donneront du fil à retordre au gouvernement pendant cette séance parlementaire: les hélicoptères, le projet de fusion controversé des banques Royale et de Montréal, les assouplissements au projet de loi antitabac, la politique d'immigration et la position canadienne à Kyoto sur les gaz à effet de serre.

Le congrès biennal libéral, en mars prochain, devrait également mobiliser les énergies des libéraux. Le leadership du premier ministre sera passé en revue, mais on s'attend à ce que M. Chrétien reste bien en selle.

Que sont devenus les saumons de l'Atlantique-Nord?

Des scientifiques se réunissent pour faire la lumière sur leur disparition

PRESSE CANADIENNE

Fredericton — Le ministre fédéral des Pêches et Océans a convoqué les scientifiques à une conférence extraordinaire qui se tiendra à compter de demain à Sydney, en Nouvelle-Écosse, afin de faire la lumière sur un inquiétant mystère: la disparition des saumons de l'Atlantique-Nord.

Pour une raison inconnue, un pourcentage élevé de jeunes saumons qui avaient migré des rivières de la côte Est vers l'Atlantique-Nord en 1996 ne sont pas revenus l'année suivante pour frayer dans leur rivière natale, comme ils le font pourtant depuis toujours.

Dans certaines rivières, telles que la Petitcodiac au Nouveau-Brunswick, les scientifiques craignent qu'il n'y ait plus le moindre saumon adulte. D'autres rivières du Nouveau-Brunswick, telles que la Miramichi et la Restigouche, seraient menacées. Le taux de survivance des poissons de ces rivières qui ont migré vers l'océan serait de moins de 2%.

Dans la province de Terre-Neuve, où les quantités importantes de saumons qui avaient migré vers les eaux salées en 1996 laissaient planer l'espoir d'un retour en abondance en 1997, moins de 40% des jeunes sau-

mons sont revenus frayer dans leur rivière d'origine.

«Ils sont partis au mois de mai 1996 et nous nous attendions à ce qu'ils reviennent en nombre record en 1997, mais ils sont tout simplement disparus», affirme Fred Whoriskey, de la Fédération du saumon de l'Atlantique, à St. Andrews, au Nouveau-Brunswick. À peine 35 ou 40% des saumons sont revenus.»

M. Whoriskey estime que la réponse à ce mystère se trouve quelque part dans l'Atlantique-Nord.

«Il s'est produit quelque chose, mais nous n'avons personne là-bas pour surveiller ce qui se passe. Nous utilisons maintenant des satellites pour tenter de recueillir des informations. La température de l'océan, surtout en hiver, pourrait être un facteur.»

Des spécialistes canadiens des côtes atlantique et pacifique, des États de la Nouvelle-Angleterre ainsi que de l'Europe tenteront cette semaine de déterminer ce qu'il est advenu de ces saumons et quelles mesures doivent être prises pour assurer la survie du saumon de l'Atlantique.

Les spécialistes de la côte Ouest se sentent également concernés, puisque les stocks de saumons du Pacifique sont aussi à la baisse.

EN BREF

La sécurité des jeux dans les garderies

Québec (PC) — Le ministre de la Famille et de l'Enfance du Québec n'exigera pas des garderies qu'elles rendent leurs appareils de jeux conformes aux normes de l'Association canadienne de normalisation, tel que le recommandait le coroner Michel Ferland en octobre. Le ministre privilégiera plutôt la voie de la «sensibilisation». La recommandation du coroner faisait suite au décès d'un bambin de deux ans, dans une garderie de Laval, en février 1997. Sébastien Legault est mort étouffé dans un module de jeux, lorsque sa tête est demeurée prise entre la plate-forme et une barre horizontale. Compte tenu des difficultés à faire respecter des règles aussi techniques, et considérant les impacts financiers d'une telle obligation pour les garderies, le ministre privilégiera plutôt la voie de la sensibilisation par ses inspecteurs, expliquait sa porte-parole, Sylvie Charbonneau.

La FTQ veut empêcher la fermeture d'Owens Corning

(PC) — La FTQ entend tout mettre en œuvre pour empêcher la fermeture en avril de la compagnie Owens Corning, à Candiac, sur la rive sud de Montréal. L'usine, qui fabrique de la laine isolante, emploie 265 travailleurs, membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier. Des négociations ont été rompues la semaine dernière, le syndicat jugeant les demandes patronales inacceptables. Les représentants des travailleurs soutiennent que l'employeur était prêt à verser une prime de séparation moyennant une renonciation à tout recours légal. L'entreprise entendrait aussi s'approprier le surplus de la caisse de retraite atteignant plus de 15 millions. Le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, estime que l'entreprise est en bonne santé financière. De son côté, le Fonds de solidarité étudie la possibilité d'investir avec d'autres partenaires dans cette entreprise.

Le député Denis Paradis déclare la guerre aux frais bancaires

Ottawa (PC) — Un député libéral fédéral part en guerre contre les hausses constantes des frais bancaires au pays. Le député de Brome-Missisquoi et président du caucus libéral du Québec, Denis Paradis, va déposer dès cette semaine aux Communes un projet de loi modifiant la Loi sur les banques. Il souhaite que les frais administratifs imposés par les institutions bancaires fassent dorénavant l'objet d'un examen annuel par un comité de la Chambre des communes. Le député rappelle que la plupart des frais de services publics tels que l'énergie, le téléphone et la câblodistribution sont déjà réglementés.

Tercel **CE plus** 4 portes

1988\$

0\$ comptant
transport et préparation inclus

par mois/
location
48 mois*

Attachez-moi quelqu'un!

Incluant 687\$ en valeur ajoutée:

- 4 portes
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Enjoliveurs complets
- Banquette arrière rabattable (60/40)
- Montre numérique
- Réservoir, coffre et rétroviseurs télécommandés
- Essuie-glaces intermittents
- Tapis et garniture du coffre
- Moulures latérales

Financement à l'achat

3,8%

jusqu'à 60 mois



CRÉDIT TOYOTA

Programmes de location et de financement au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurance et taxes en sus. *Offre valable sur les modèles Tercel CE plus BC53LM-BA 1998 neufs, loués et livrés au plus tard le 28 février 1998. Premier versement de 227,43\$ et dépôt de garantie de 250\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000km; frais de 7¢/km excédentaire. †Financement à l'achat de 3,8% applicable sur tous les modèles Tercel 1998. Photo aux fins d'illustration seulement. Détails chez les concessionnaires Toyota participants.

Votre concessionnaire

TOYOTA

VIVEZ L'EXPERIENCE DE LA QUALITE

Le service de qualité Toyota

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710

MONTRÉAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTRÉAL
Toyota Pie IX
329-0909

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

STE-AGATHE
Toyota À Ste-Agathe
326-1044

SOREL
Automobile Pierre Lefebvre
742-4598

TROIS-RIVIÈRES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0850

VERDUN
Woodland Toyota
761-3444

PEA
PROTECTION EXTRA-ATTENTIVE

www.toyota.ca

LES ACTUALITÉS

Ce sera terminé le 8 février, promet Hydro-Québec

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Hydro-Québec prévoit rebrancher la totalité des quelque 19 500 abonnés toujours privés d'électricité d'ici le dimanche 8 février, a déclaré hier André Caillé, lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville de Saint-Luc.

Accompagné du premier ministre Lucien Bouchard, le président d'Hydro-Québec a souligné que les 4000 employés de la société d'État sur le terrain seraient mobilisés «au maximum» afin de respecter ce nouvel échéancier. Ces 19 500 abonnés représentent environ 50 000 personnes demeurant en Montérégie.

Pour sa part, Lucien Bouchard a rappelé qu'il n'était pas question de relâcher la cadence, même si la crise touchait à sa fin. «On comprend que c'est dur [d'attendre encore une semaine], a-t-il dit, en priant les sinistrés de faire encore preuve de patience.

Signe que les choses reviennent tranquillement à la normale, André Caillé a annoncé hier la levée des restrictions liées à la consommation d'électricité pour les entreprises de la Montérégie et celles d'ailleurs dans le sud du Québec.

Reste aux sinistrés toujours privés de courant à prendre leur mal en pa-

tience. Pour les informer plus adéquatement, plusieurs hôtels de ville de la région seront d'ailleurs dotés de grandes cartes expliquant combien d'équipes d'Hydro-Québec sont affectées dans leur municipalité (rues et quartiers) et aussi la journée estimée de leur rebranchement.

Bien que l'objectif d'Hydro-Québec soit le rebranchement de 100 % des abonnés encore privés d'électricité d'ici le 8 février, André Caillé a admis qu'il y aurait quelques exceptions, comme pour les campings, les équipements de drainage agricole et certaines cabanes à sucre isolées.

Pour l'heure, a-t-il mentionné, «c'est la mission génératrice». Près de 225 personnes, de concert avec l'Union des producteurs agricoles (UPA), veilleront à l'entretien, à la réparation ainsi qu'à la distribution de génératrices aux sinistrés qui sont le plus dans le besoin.

Par ailleurs, André Caillé a dû se faire rassurant quant à la capacité du réseau d'Hydro-Québec à faire face à une nouvelle tempête de verglas. Une question qui inquiète les citoyens de la Montérégie. «On pense que cela va aller, a-t-il déclaré. Le réseau peut résister à une nouvelle tempête de verglas.»

André Caillé a rappelé que les normes canadiennes, relativement à la pluie verglaçante, prévoient que les

fils de haute tension doivent être capables de résister à 12 millimètres de verglas. «Chez Hydro-Québec, c'est 20 millimètres. C'est presque deux fois plus», a-t-il tenu à préciser.

Le président d'Hydro-Québec a également dû s'expliquer à propos du tunnel — déjà creusé et utilisé pour le gaz naturel — qui passe sous la rivière des Prairies et qui pourrait accommoder la ligne Anjou-Duvernay. Un député libéral provincial avait suggéré à Hydro-Québec de faire passer la ligne Anjou-Duvernay dans ce tunnel.

Connaissant l'existence du tunnel, André Caillé a expliqué que cette option a été écartée en raison des coûts. «Ce n'est pas le creusage d'un tunnel qui coûte cher, c'est l'isolation des fils et la construction des structures qu'il faudrait bâtir aux deux extrémités du tunnel», a expliqué en substance le président d'Hydro-Québec.

Quant aux coûts se rapportant à la tempête de verglas, Lucien Bouchard et André Caillé n'ont pas voulu se prononcer sur la question, estimant qu'il était trop tôt pour se lancer dans ce genre d'exercice. «Néanmoins, on peut dire que cela coûte très cher, s'est hasardé à dire le premier ministre. Cela aura un impact sur la gestion du gouvernement.»

De son côté, André Caillé a indiqué qu'il avait «une idée» des coûts pour la

société d'État, mais qu'il refusait d'avancer pour l'instant quel que chiffre que ce soit. «Nous ferons le grand total lorsque tous les abonnés seront rebranchés», a-t-il mentionné.

Proposition de Richard Le Hir

Par ailleurs, le député indépendant d'Iberville, Richard Le Hir, a proposé hier la création d'un fonds de rétablissement de la Montérégie pour empêcher que ne s'effrite le tissu économique et social de la Montérégie.

Selon M. Le Hir, le rebranchement de l'électricité «est loin de suffire» à la relance de l'activité économique. «Tout a été perturbé. Les salariés ont perdu des revenus, les travailleurs autonomes aussi», a fait valoir M. Le Hir par voie de communiquer hier. Les locataires d'espaces résidentiels ou commerciaux, par exemple, auront également de la difficulté à s'acquitter de leur paiement pour les mois à venir, a-t-il ajouté.

«Dans ces conditions, la mise sur pied d'un fond de secours, comme il s'en constitue régulièrement dans d'autres pays qui connaissent des catastrophes naturelles [...], apparaît comme le seul moyen d'empêcher l'effritement du tissu économique et social de la Montérégie», affirme M. Le Hir.



Des étudiants de l'École Polytechnique se sont heurtés hier à des portes closes en raison du conflit de travail.

Des étudiants de Polytechnique se plaignent d'agression

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

En raison du conflit de travail opposant depuis le 6 janvier la direction de l'École Polytechnique à certains de ses employés, les étudiants des cycles supérieurs se voient refuser l'accès à l'école le soir et la fin de semaine, dénonce l'Association des étudiants des cycles supérieurs de l'École Polytechnique de Montréal (AECS).

«Depuis le début de la grève des employés [de bureau, des métiers et des ressources humaines], les étudiants des cycles supérieurs subissent de fâcheuses conséquences: accès à l'école restreint, mauvaise hygiène des locaux, approvisionnement en matériel déficient, aides financières et bourses non disponibles, services non assurés», a déploré la présidente de l'AECS, Valérie Patreau, par voie de communiqué hier.

En tentant d'entrer «pacifiquement» à l'école, samedi vers 11h, les étudiants auraient même été «agressés, filmés, injuriés et fichés sur les listes noirs» de la Polytechnique», affirme Mme Patreau. «Nous nous sommes vu refuser l'accès, n'étant pas pourvus d'autorisations spéciales devant être signées par les directeurs de l'école», précise l'AECS dans son communiqué.

À l'heure de mettre sous presse, hier, il n'avait pas été possible de

joindre Mme Patreau ou la direction de la Polytechnique pour obtenir de plus amples précisions.

L'association étudiante affirme avoir demandé la semaine dernière à la direction de revenir aux heures d'ouvertures normales. «La seule réponse donnée est une note de service restreignant davantage l'accès à l'école pour les étudiants», affirme Mme Patreau.

Ces mesures, soutient l'association étudiante, hypothèque grandement les travaux des étudiants. «Aux cycles supérieurs, les étudiants doivent obligatoirement pouvoir accéder en tout temps à leur bureau et à leur matériel scientifique», explique Mme Patreau. Les projets de recherche et autres nécessitent une quantité importante d'heures dans l'école puisque c'est là que se trouvent les ressources et services nécessaires (bibliothèque, matériel informatique, laboratoires, etc.).

En raison des «préjudices» subis et du «manque de services» causé par ce conflit, les étudiants demandent rien de moins que le remboursement de leurs frais de scolarité. L'association étudiante envisage également la possibilité d'intenter un recours collectif pour compenser, notamment, «les frais d'intérêt supplémentaires dus aux retards d'arrivée des bourses et des aides financières».

Les anciens combattants ne veulent toujours pas d'une salle de l'Holocauste

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les anciens combattants repartent en guerre, cette fois contre la création d'une salle de l'Holocauste dans leur musée de la guerre.

C'est aujourd'hui que débute les auditions d'un sous-comité du Sénat sur les affaires des anciens combattants concernant le projet controversé d'expansion du Musée canadien de la guerre, au coût de 12 millions de dollars.

L'expansion doublera la superficie des salles d'exposition, mais le tiers des nouveaux espaces sera consacré à une exposition permanente sur l'Holocauste, au cours de laquelle les nazis ont exécuté six millions de juifs.

L'Holocauste était «social et politique [...] pas militaire», écrit le major à la retraite D.H. Donnelly dans un mémoire remis au sous-comité.

Les anciens combattants font valoir que les Canadiens ne savaient rien de l'Holocauste lorsqu'ils se sont engagés dans la Deuxième Guerre mondiale, qu'ils ont combattu loin des lieux où se déroulait l'essentiel du génocide et qu'ils n'ont libéré aucun des camps de concentration.

Irving Abella, un historien qui témoignera devant les sénateurs au nom du Congrès juif canadien, ne voit aucune contradiction dans l'installation d'une salle de l'Holocauste aux côtés de salles consacrées aux soldats canadiens.

«Que nous l'ayons su ou non, en combattant contre les nazis et en contribuant à leur défaite, nous nous assurons aussi que l'Holocauste prenne fin, dit-il. Les Canadiens étaient impliqués.»

Mais l'opposition des anciens combattants cache davantage qu'un litige sur la répartition des aires d'exposition.

Ils s'inquiètent avant tout du fait que, «depuis des années, le musée voit ses moyens diminuer, qu'il est de moins en moins en mesure de décrire l'histoire de la guerre du point de vue canadien», explique Bob Butt, de la Légion royale canadienne.

La vocation du musée relative à l'implication militaire canadienne a continuellement été dévalorisée, puis détournée par d'autres organismes, au point où il n'y a même plus d'argent pour faire des acquisitions importantes, comme les collections privées de médailles de héros de guerre canadiens, déplore M. Butt.

M. Abella souligne que l'exposition la plus populaire organisée au Musée de la guerre, au cours de cette décennie, a été un événement d'une durée d'un mois consacré à Anne Frank, célèbre victime de l'Holocauste. Une salle consacrée à l'Holocauste ne pourrait-elle pas pareillement attirer de nouveaux visiteurs, permettant au musée de renflouer ses coffres?

Mais les puristes s'opposent à l'idée, par principe.

«Les anciens combattants, estime le spécialiste des questions de la défense Brian MacDonald, colonel à la retraite, en ont contre le changement apparent de vocation du Musée de la guerre. Ils disent que celui-ci sera de moins en moins préoccupé par la préservation de l'histoire militaire canadienne et le rappel des sacrifices des anciens combattants.»

JUSTIN KINGSLEY
PRESSE CANADIENNE

Un membre du cabinet de John Diefenbaker met en doute des faits qu'on croyait solidement établis depuis des décennies au sujet de l'avion Arrow, en déclarant que les conservateurs n'ont jamais donné l'ordre de les détruire et que les États-Unis ont même offert leur aide pour sauver le projet.

Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense nationale du gouvernement Diefenbaker de 1959 à 1963, déclare en entrevue que c'est Crawford Gordon, le directeur d'A.V. Roe — fabricant de l'Arrow — qui ordonna la destruction de 37 avions de même que de leurs plans.

En fait, soutient M. Sévigny, les Américains souhaitaient poursuivre la production du CF-105 (l'«Arrow») et offraient de financer sa construction pour équiper la Royal Canadian Air Force (RCAF — l'armée de l'air canadienne). Depuis ce temps, les États-Unis sont accusés d'avoir provoqué la mort de l'Arrow.

Selon M. Sévigny, aujourd'hui âgé de 80 ans et professeur à l'université Concordia de Montréal, l'offre des Américains fut catégoriquement rejetée par le cabinet conservateur.

«Les États-Unis, peut-être pour ne pas trop déranger l'économie canadienne, ont offert que la construction de l'Arrow se fasse à leurs frais», explique M. Sévigny. «Ils finançaient tous les pays de l'OTAN, c'était le seul pays riche au monde. Ça a causé une friction

abominable et le Canada a dit: «On n'a pas besoin de la charité de personne.»

Près de 40 ans se sont écoulés depuis la destruction de l'Arrow, et M. Sévigny constitue une des dernières sources directes de l'époque. D'autres ministres clés du cabinet Diefenbaker sont décédés depuis, tout comme Crawford Gordon.

«Ce que dit M. Sévigny est important parce que le mythe veut que ce soient les Américains qui soient à blâmer», explique Russell Isinger, historien militaire et chercheur à l'Université de Saskatchewan, qui écrit un livre sur l'Arrow. «Les Américains ont tout fait pour appuyer le programme. Je ne suis pas certain que l'histoire soit aussi intéressante aux yeux des mythologues quand il n'y a pas de controverse. C'est plus intéressant quand les Américains sont impliqués.»

Mais selon Ron Page, un ingénieur en aéronautique, qui fut pilote à la fin de la guerre et qui a effectué des travaux sur l'Arrow, Diefenbaker est à blâmer malgré les déclarations de MM. Sévigny et Isinger. «L'annulation et la destruction, c'est la même chose. Vous ne pouvez séparer l'une de l'autre», soutient M. Page, un des auteurs d'un manuel technique connu sur l'Arrow.

M. Sévigny nie catégoriquement que les conservateurs soient responsables de la destruction de l'Arrow. «Ce n'est pas venu du cabinet. Le cabinet voulait les entreposer, puis garder au moins un modèle. Il n'y avait aucune raison de détruire les plans. Les ordres étaient de suspendre la production, de mettre ce qui a été fait sur la

glace et de garder les plans de l'Arrow pour fins ultérieures, au cas où.»

Les Canadiens étaient très fiers de l'Arrow, un avion supersonique à deux moteurs, ailes en delta, qui avait été développé pendant la guerre froide à des fins de défense contre les bombardiers russes. Il était prévu que le moteur, la structure aéronautique, l'armement des missiles et les systèmes de radar électroniques soient le fruit d'efforts canadiens.

Des documents de la Défense nationale, rendus publics à la fin des années 80, révèlent que le général Georges Pearkes, ministre de la Défense jusqu'en 1960, et Hugh Campbell, le général de l'armée de l'air de l'époque, ont ordonné la destruction de cinq des avions et de certains des plans. M. Sévigny n'aurait pas nécessairement été au courant de l'existence de ces documents.

«Il est indéniable que Gordon était un homme peu aimable, qui croyait que le monde lui était redevable, mais je ne vois pas la destruction venir de lui», soutient M. Isinger. «S'il y a un document qui le confirme, je ne l'ai jamais vu.»

M. Sévigny prétend n'avoir jamais vu de tels documents et insiste pour dire que le responsable de la destruction de l'avion, c'est Gordon, réputé pour son penchant pour l'alcool.

«Un homme dynamique, extraordinaire, qui manquait de sérieux comme c'est pas possible», explique M. Sévigny. «Gordon, l'âme dirigeante, était saoul plus souvent qu'à son tour.»

M. Sévigny soutient que Gordon,

en proie à la rage et désirant se venger du gouvernement Diefenbaker, ordonna qu'on détruise tous les plans et les avions.

«Gordon a pris sur lui de détruire toute l'affaire parce que c'était un gars impulsif, en maudit contre le gouvernement conservateur, qu'il blâmait pour la décision. Il considérait que le gouvernement conservateur aurait dû l'écouter et continuer l'affaire», déclare M. Sévigny. «Il haïssait Diefenbaker à s'en confesser, et il était incapable, comme beaucoup d'autres, de raisonner avec lui.»

Autre preuve qu'il était capable d'une telle action intempestive, soutient M. Sévigny: Gordon a immédiatement mis à pied près de 15 000 employés à l'usine de Malton, près de Toronto, le 20 février 1959, à la suite de l'annonce de Diefenbaker, aux Communes, mettant fin à l'Arrow.

«Les ordres n'ont pas été donnés de catégoriquement détruire tout le projet au complet, tel que cela a été fait sous les ordres de Crawford Gordon», ajoute M. Sévigny.

Depuis plus de 30 ans, des historiens amateurs et ceux qui sont profondément attachés au projet, qu'on surnomme les «Arrowheads», soutiennent que Diefenbaker fut l'instigateur de la mort de l'Arrow. Les historiens militaires, eux, maintiennent que Diefenbaker a été injustement accusé et qu'il est devenu le bouc émissaire dans cette affaire.

Plusieurs historiens croient que le coût du programme — plus de un milliard de dollars — causa sa perte.

832 pages • 39 \$

PANORAMA DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE CONTEMPORAINE 1967-1997

Sous la direction de RÉGINALD HAMEL

Andrés, Bernard,
Université du Québec à Montréal

Bellemare, Madeleine,
CÉGEP de Saint-Laurent

Bérard, Sylvie,
Université de Toronto

Blouin, Louise,
Collège de Rosemont

Boivin, Aurélien,
Université Laval

Dion, Robert,
Université du Québec à Rimouski

Dorion, Gilles,
Université Laval

Fortin, Nicole,
Collèges de Limoulu et François-Xavier Garneau

Fournier, Marcel,
Université de Montréal

Gagnon, Serge,
Université du Québec à Trois-Rivières

Godin, Jean Cléo,
Université de Montréal

Hamel, Réginald,
Coordonnateur de cet ouvrage, Université de Montréal

Laroche, Maximilien,
Université Laval

Le Blanc, Benoît,
Radio CIBL-FM

Legris, René,
Université du Québec à Montréal

Lemire, Maurice,
Université Laval

Leroux, Georges,
Université du Québec à Montréal

Lever, Yves,
CÉGEP Ahuntsic

Lord, Michel,
Université de Toronto

Moisan, Clément,
Université Laval

Nadeau, Vincent,
Université Laval

Paillet, Michel,
Démographe au Conseil de la langue française

Péan, Stanley,
Université Laval

Riendeau, Pascal,
Université de Montréal

Robert, Lucie,
Université du Québec à Montréal

Saint-Gelais, Richard,
Université Laval

Samson, Jacques,
CÉGEP Maisonneuve

Ténu, Michel,
Université Laval

GUÉRIN Montréal Toronto

4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adresse Internet: <http://www.guerin-editeur.qc.ca>
Courrier électronique: francel@guerin-editeur.qc.ca

Évitez le froid, la neige,
 le manteau, les bottes...
 l'hiver...

Abonnez-vous dès maintenant
 et recevez *Le Devoir* à la maison du lundi au samedi

pour **21⁹⁰\$*** par mois

Le paiement est prélevé directement de votre compte avec opérations
 ou de votre carte de crédit tous les mois

Livraison du lundi au vendredi: **avant 7h**

Livraison du samedi: **avant 9h**

*valide pour la livraison par camelot seulement

Abonnez-vous
dès maintenant!

Composez pour Montréal le **985-3355**

Pour l'extérieur de Montréal: **1-800-463-7559**

à lire dans **Le Devoir** tous les jours

*La Politique, le Monde, l'Économie, la Bourse, les Actualités, les Éditoriaux, les Idées,
 les Livres, les Arts, la Culture, les Plaisirs du vendredi...*



LE DEVOIR

• LES ACTUALITÉS •

East Coast Music Awards & Conference

Entre le crin-crin et le cri du remorqueur

SYLVAIN CORMIER
ENVOYÉ DU DEVOIR
À HALIFAX

Qu'était donc ce bruit grinçant? Au début, je croyais que c'était le cri du remorqueur dans la baie d'Halifax. Comme dans la chanson de Renée Martel: «La fille pousse un cri pareil au cri d'un remorqueur». Le port d'Halifax est un vrai port de mer, comme à Liverpool. Peut-être était-ce les fantômes du Titanic, pleurant au-dessus des reliques authentiques remontées de l'épave et exposées au musée maritime de Lower Water Street! Peut-être était-ce les mouettes? Ou alors le timbre quelque peu nasal de Sam «the Record Man» Sniderman, celui de la chaîne, en ville lui aussi parmi les 2000 délégués, musiciens et médias débarqués depuis jeudi pour participer aux ateliers, showcases, réceptions et remises de prix diverses de ces dixièmes East Coast Music Awards & Conference (ECMA's)? Peut-être s'agissait-il de l'irritant concert de louanges des centaines de relationnistes, ces fameux «east coast under-assistant promo men» que dénonçaient les Stones au côté B du 45 tours de Satisfaction en 1965?

Eh bien non. Ce qu'on entend depuis l'arrivée à l'aéroport, dans la rue, au Your Father's Moustache de la rue Spring Garden et dans tous les autres bars du centre-ville, au HMV, au Music World et à tous les autres détaillants de disques, c'est le violon. «On dirait que tout le monde joue du violon ici», me susurrera le moins deux fois David Jobin, le fin renifleur de talents du Festival de jazz et des FrancoFolies, condisciple de la petite délégation québécoise. Le violon, disait-il? Pas exactement. Le fiddle plutôt. Le zing-zing-zing des infatigables «zingneux» de musique celtique et traditionnelle. Ou encore pire, le crin-crin des aspirants fiddlers qui se sont succédés dans la salle Cornwallis du World Trade Center durant le jam-athon de 76 heures (battant le record officiel de 75 établi à Moncton l'an dernier). Imaginez le proverbial ongle sur une vitre, ou alors la douloureuse impression qu'on vous gratte le tarte à la soie dentaire depuis des jours. Oh oui, on était bien reçu au ECMA's, avec le surcroît de sollicitude dû à notre statut de Québécois récemment sinistrés («On a tout vu à la télé: c'était terrible!», se désolait Halifax au grand complet).

Remarquez, il y en avait qui maniaient savamment l'archet. Le violoniste d'origine russe qui accompagnait la chanteuse country-folk Pamela Morgan au Rebecca Cohn Theatre samedi soir en jouait avec l'âme du Dr Jivago. J.P. Cormier, au même endroit, la veille, était carrément formidable (avec un tel patronyme!). Ex-compagnateur des Travis Tritt, Pam Tillis et même du regretté Carl Perkins, ce blond viking du cap Breton a mené l'orchestre symphonique de Nouvelle-Écosse à travers un reel qui dérouillait les carcasses, véritable baume sur les plaies béantes des musiciens dudit orchestre, révélées plus tôt en soirée. Avant la soirée, de fait.

Devant le Cohn, c'était bien eux, les musiciens, qui brandissaient leurs pancartes. Du jamais vu. Ceux qu'on allait voir et entendre en dedans se faisaient voir et entendre dehors pour une tout autre raison. Une histoire de négociations stagnantes avec la direction. «Nous n'arrivons tout simplement pas à survivre avec ce que nous gagnons», expliquait Robert McCosh, principal vent de l'orchestre et porte-parole du piquet de manifestants. Dont le salaire moyen, tel que réduit de 24 % après les récentes mesures d'austérité, s'échelonne entre 17 703 \$ et 22 176 \$ canadiens dévalués (chiffres fournis par le SNS Players

Association). L'auditoire fut forcément sympathique à ces revendications et ovationna les musiciens à la première occasion.

Que veut le Québec?

Rayon doléances, les rares professionnels des Mariages francophones (d'Acadie, surtout) présents samedi après-midi à la suite Highland du World Trade Center pour le second des deux ateliers animés en français des ECMA's, en avaient un plein lot. La sempiternelle mais capitale question de l'accessibilité au marché québécois semblait d'autant plus criante que la délégation québécoise était plus que majoritaire dans la salle. «Que veut le Québec?», s'enquerraient-ils. Entre Québécois, on savait trop bien ce qu'on voulait. «On recherche le coup de cœur», a simplement résumé Marie Bujold, du Réseau des petites salles du Québec. Une évidence qui résonnait à vide, en l'absence quasi totale d'interlocuteurs hors Québec. Le vrai débat, à savoir si l'on peut ou non gérer une carrière à 1000 kilomètres de Montréal avec les moyens techniques du village global, n'a pas vraiment eu lieu. «C'est pas où t'es basé, c'est avec qui tu travailles», affirmait Pierre Fortier, qui s'occupe des Danny Boudreau et An Acoustic Sin à partir de Memramcook, au Nouveau-Brunswick. «On ne pouvait quand même pas lui dire en pleine face que ce n'est pas possible», me chuchotait un délégué québécois une fois dans le couloir. C'était, après tout, dans la note des ECMA's: il fallait bien que le Québec joue un peu de violon, fût-ce au dépens de l'Acadie.

Il y avait de toute façon plus important à faire pour tout le monde: des contacts à établir, des ententes à conclure, et surtout des tas d'artistes à voir. Sacrée tâche. On n'était plus à Moncton, gros village sympathique qui s'embranchait d'un seul regard, mais à Halifax, véritable métropole où, pour le 10e anniversaire des ECMA's, tout ce qui chante, gratte, grince et tape du pied à travers les Maritimes s'offrait aux délégués désemparés, ballottés par les relationnistes zélés de bar en salle. J'ai ainsi abouti au beau milieu du Scotia Square Shopping Center en plein samedi après-midi pour voir les deux gars et les deux filles de Barachois (prononcez Bara-shwa, précisait-on sur la carte de visite à l'usage des anglos), groupe folk-fantaisiste de l'Île-du-Prince-Édouard, sorte de Bottine Magnefik qui divertissait les badauds. Jobin était là et dodelinait du chef: gageons qu'on reverra Barachois sur l'une des scènes extérieures des FrancoFolies.

Cela dit, limés jusqu'à l'os par les mille fantassins du fiddle, on finissait par regretter que l'electronica, le rap, le hip-hop n'aient pas encore atteint ces régions. On s'en remettait d'autant aux groupes de guitare, à ce Danny Boudreau qui, malgré un bel amoncellement de clichés, défendait pas mal un folk-rock vigoureux. Ou alors à Plumtree, quatorze de jeunes filles en fleurs dont le folk alternatif trouait de soleil quasi californien la brume de leur Halifax natal. Ou encore les tristes ballades du vétéran chanteur folk Ron Hynes (qui a déjà écrit des chansons pour Emmylou Harris), magnifiées au Cohn par la scotia Symphony. Au sein duquel, d'ailleurs, il y avait bon nombre de violons, tout doux ceux-là, pas du tout égratignants comme ceux des Barra MacNeils, tapageuse famille de Sydney Hines, Nouvelle-Écosse, dont le party de cuisine au Cohn fut court-circuité par l'opportune explosion d'une console. Ne le dites à personne, mais j'étais tellement soulagé qu'au tréfonds de moi, j'ai poussé le cri du remorqueur.

«On dirait que tout le monde joue du violon ici»

Les bourreaux américains font-ils de la discrimination?

Le recours en grâce de Karla Faye Tucker, qui doit être exécutée demain, relance le débat sur les inégalités devant la peine de mort

La prochaine mise à mort d'une femme coupable d'un double meurtre suscite aux États-Unis une étrange polémique sur l'égalité sexuelle. Alors qu'une seule femme a été exécutée depuis le rétablissement de la peine de mort, en 1976, des partisans de l'égalité stigmatisent les comportements discriminatoires des bourreaux. Par ailleurs, le pape Jean-Paul II a lancé hier un appel à la clémence en faveur de Karla Faye Tucker. Dans une lettre adressée au gouverneur du Texas, le souverain pontife réclame «un geste de clémence qui participerait à la création d'une culture plus favorable au respect de la vie».

SYLVIE KAUFFMANN
LE MONDE

New York — Les bourreaux américains sont-ils coupables de discrimination sexuelle? Inévitablement, la question devait un jour être posée aux États-Unis, où les exécutions capitales sont devenues, depuis un an, si routinières que plusieurs États les programment désormais en fin d'après-midi plutôt qu'après minuit, afin d'aménager les emplois du temps du personnel pénitentiaire et judiciaire.

Inévitablement, aussi, c'est au Texas, un État qui, l'an dernier, a totalisé à lui seul la moitié des 74 exécutions américaines, que la question, aujourd'hui, se pose très concrètement, en la personne de Karla Faye Tucker. Agée de 38 ans et condamnée à mort en 1984 pour un double meurtre, cette dernière doit être exécutée par injection demain. Ses seules chances d'échapper à la mort reposent désormais sur un ultime recours devant la Cour suprême des États-Unis et sur une requête en grâce

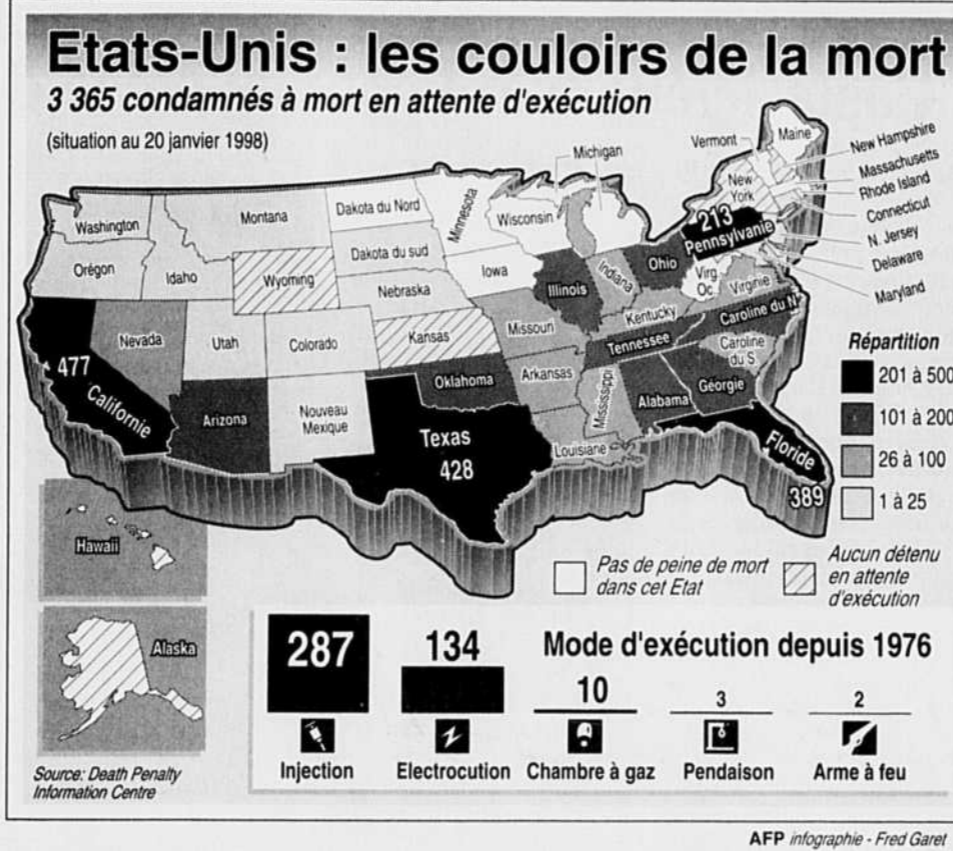
ce déposée auprès du gouverneur du Texas, George W. Bush — fils de l'ex-président Bush.

Assisté du Conseil des grâces et des libérations conditionnelles de l'État, qui n'a jamais recommandé la grâce de personne depuis vingt ans, George W. Bush ne donne pour l'instant aucun signe de clémence. Curieusement, cet État qui a la peine de mort si facile n'a pas osé exécuter de femme depuis 1863 — aux États-Unis, une seule l'a été depuis le rétablissement de la peine de mort, en 1976 — et se trouve subitement en train de débattre de l'opportunité de mettre à mort une condamnée aux exceptionnels talents médiatiques. Depuis sa prison de Gatesville, au Texas, Karla Faye Tucker se dit prête à toute éventualité: si l'exécution a lieu, at-elle promis le 14 janvier lors d'un entretien télévisé, «j'irai [à la mort] en prêchant l'amour de Dieu». Car depuis sa condamnation, Karla Faye Tucker s'est convertie au christianisme, passant le plus clair de son temps à évangéliser d'autres détenues. Sa rédemption est totale, assure-t-elle, et c'est aujourd'hui à une tout autre personne que la justice a affaire.

d'hui, en racontant son histoire à CNN, au New York Times ou à CBS, à travers la paroie en verre du parloir du pénitencier, elle fond en larmes, avec son maquillage discret et ses belles boucles brunes sagement ramenées derrière la tête. Elle dit calmement que, «s'il faut appliquer la peine de mort», alors la mort par injection lui paraît «une façon humaine» de la faire plutôt que la chaise électrique. Mais elle jure aussi qu'elle s'est rachetée, qu'elle n'arrive même pas à se rappeler les détails de cette nuit tragique. «C'était une autre personne», dit-elle, pas celle que l'on s'apprête à exécuter et qui, il y a quelques années, a épousé en prison le pasteur qui lui a fait découvrir Dieu. Leur mariage n'a jamais été consommé, les visites conjugales n'étant pas autorisées dans les quartiers des condamnés à mort. C'est sur ce repentir exemplaire et non sur son sexe que ses défenseurs, parmi lesquels la sœur d'une des deux victimes et le chantre de la droite religieuse, Pat Robertson, fondent leur argumentation. La condamnée elle-même ne cède d'ailleurs pas à la tentation d'invoquer l'argument de son sexe: «Je suis contre l'avortement, l'outhanasie et la peine de mort, dit-elle, et la peine capitale doit donc être épargnée à tous, hommes et femmes.»

Repentir exemplaire

La Karla Faye Tucker qui, une nuit de 1983, dans une orgie de drogue, assassina à coups de pic à glace un ancien amant et sa petite amie d'une nuit dans leur sommeil pour leur voler une moto, laissant le pic planté dans la poitrine de la jeune femme et se vantant ensuite d'avoir eu un orgasme à chaque coup porté, cette Karla-là, reconnaît-elle, méritait un châtiment: «Je n'arrive pas à donner un sens à ce meurtre, dit-elle aujourd'hui. Pour voler une moto! J'étais complètement défoncée cette nuit-là. C'est une période de ma vie où je prenais mon pied à faire des choses folles, violentes.» Aujourd-



Hillary Clinton au Forum de Davos

AGENCE FRANCE-PRESSE

Davos, Suisse — Hillary Clinton, la première dame américaine, a rejoint hier les puissants de la politique et de l'économie réunis dans la station suisse de Davos, mais le scandale à Washington sur les frasques sexuelles présumées du président donne un relief particulier à sa visite.

Mme Clinton, en Suisse depuis la semaine dernière, est arrivée hier soir dans la petite gare de Davos à bord d'un train spécial rouge qui avait traversé les paysages de neige. Elle avait passé la journée à faire du tourisme et avait visité une bibliothèque historique dans un monastère de Saint-Gall, dans l'est du pays.

Un très important dispositif de sécurité a entouré son arrivée avec des policiers suisses en chapeau tyrolien et des agents du service secret américain. Mme Clinton a été accueillie par le directeur général du Forum économique mondial de Davos, Claude Smadja.

Très souriante et paraissant détendue, elle a traversé le hall de la gare en faisant un signe amical de la main aux très nombreux journalistes, cameramans et photographes de la presse internationale qui se pressaient à son arrivée.

Mme Clinton a refusé de répondre à toute question. Elle s'est engouffrée dans une voiture qui devait l'emmenner vers son hôtel alors que des curieux et des skieurs l'applaudissaient.

La «First Lady» doit prononcer aujourd'hui, devant le gratin de la finance et de l'industrie réuni à Davos, une allocution sur «les priorités individuelles et collectives pour le XXI^e siècle».

Sa visite est privée, mais elle devait rencontrer le président de la Chambre des représentants, le républicain Newt Gingrich.

Pour les centaines de journalistes présents à Davos, la venue de Mme Clinton présentait un élément d'excitation dans le contexte du scandale provoqué par la liaison sexuelle présumée de son mari avec une jeune stagiaire de la Maison-Blanche, Monica Lewinsky.

Bill Clinton a déjà pris la défense de Bill Clinton dans l'affaire, dénonçant un complot de l'extrême droite

pour affaiblir la présidence démocrate.

Samedi, Mme Clinton avait prononcé un discours à l'Université de Zurich où elle avait insisté sur la nécessité pour les femmes d'occuper «la place qui leur revient dans la vie de nos sociétés».

Ironiquement, les femmes sont peu représentées à Davos, aucune n'ayant jusqu'à présent participé à une des sessions plénières.

La grande majorité des femmes à Davos sont des épouses de participants. Leur programme d'activités va des leçons de ski et de snowboard aux démonstrations de cuisine et aux explications de l'art chinois du feng shui, l'art d'orienter au mieux les bâtiments pour ne pas fâcher les mauvais esprits.

Commission du développement urbain de Montréal

MONTREAL
c'est toi ma ville!

Étude publique

Vous êtes invités à participer à la prochaine assemblée de la commission.

Date : Les lundi 9, mardi 10, mercredi 11 et jeudi 12 février 1998

Lieu : 275, rue Notre-Dame Est
Hôtel de ville, salle du conseil (station de métro Champ-de-Mars)

Heure : 19 h

Lors de cette assemblée, vous pourrez :

- obtenir des renseignements sur les projets de règlement inscrits à l'ordre du jour;
- poser des questions et exprimer votre opinion sur ces projets.

La commission recevra vos commentaires et formulera des recommandations au comité exécutif.

L'ordre du jour comprend les projets de règlement suivants, soumis par le comité exécutif :

SÉANCE DU 9 FÉVRIER (à 19 h) ET DU 10 FÉVRIER, SI NÉCESSAIRE

3.1 Modification de l'autorisation de redévelopper l'emplacement connu sous le nom de Benny Farm situé de part et d'autre du boulevard Cavendish, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Monkland, et abrogation du règlement 94-110 prévoyant notamment :

- la construction d'un ensemble de bâtiments de nature résidentielle qui comporte environ 1100 unités de logement, d'une hauteur variant de 2 à 6 étages, et
- la démolition de l'ensemble des constructions existantes, à l'exception des 2 bâtiments de 6 étages construits l'an dernier (S 97762100 - 97 0018555) (district électoral de Notre-Dame-de-Grâce).

SÉANCE DU 11 FÉVRIER (à 19 h)

3.2 Autorisation de construire et d'occuper un projet résidentiel qui comporterait 80 unités de logement, sur un emplacement situé du côté nord de l'avenue du Mont-Royal Est, entre les rues Moise-Picard et de Chambly (S 97762081) (district électoral de Bourdonnière).

3.3 Autorisation de construire et d'occuper un projet résidentiel qui comporterait 69 unités de logement (venant s'ajouter aux 17 unités déjà construites sur la 20^e Avenue), sur un emplacement situé entre le boulevard Pie-IX et la 20^e Avenue, au sud de la rue Beaubien (ancien centre sportif Paul-Sauvé) (S 97453010) (district électoral d'Étienne-Desmarceaux).

3.4 Modification au Règlement portant approbation d'un projet de construction et d'occupation sur le terrain des anciens ateliers Angus, situé au nord de la rue Rachel, entre le boulevard Saint-Michel à l'est, et les voies ferrées du Canadien Pacifique à l'ouest, de façon à ajuster certains des paramètres applicables au secteur résidentiel, en permettant notamment dans quelques secteurs, l'implantation de bâtiments jumelés, de même que la localisation extérieure de certaines unités de stationnement (S 97453008) (district électoral de Rosemont).

3.5 Autorisation d'occuper, à des fins universitaires, les étages supérieurs du bâtiment portant les numéros 1240 à 1250, rue Guy, situé à l'angle sud-ouest de la rue Sainte-Catherine Ouest (tour du Faubourg Sainte-Catherine) (S 97454020) (district électoral de Peter-McGill).

SÉANCE DU 12 FÉVRIER (à 19 h)

3.6 Autorisation de démolir une ancienne station-service située à l'angle sud-est de l'avenue Papineau et de la rue Tillemont, et d'y construire un bâtiment commercial d'un seul étage (épicerie) (S 97489011) (district électoral de Villarray).

3.7 Autorisation d'occuper, à des fins religieuses (église) pour une cinquantaine de fidèles, le rez-de-chaussée et la mezzanine du bâtiment portant le numéro 7010, avenue Querbes, situé entre l'avenue Beaumont et la rue Jean-Talon (S 97691005 - 96 0102951) (district électoral de Parc-Extension).

3.8 Autorisation d'occuper, à des fins religieuses (église), le bâtiment portant les numéros 8006 à 8020, 18^e Avenue, situé entre le boulevard Crémazie et la rue Jarry (96 0064874 - S 97691007) (district électoral de Jean-Rivard).

3.9 Autorisation d'occuper, à des fins communautaires et charitables (maison de la famille), le rez-de-chaussée et le 2^e étage du bâtiment portant les numéros 4350 et 4352, rue de Salaberry, situé face au parc Sainte-Odile, à l'angle sud-est de la rue Guertin (S 97762138) (district électoral de Cartierville).

Renseignements sur les dossiers et sur les prochaines assemblées :

Service des relations avec les citoyens
1301, rue Sherbrooke Est
Édifice Lafontaine
872-8265

N.B. La documentation complète est disponible pour consultation dans tous les bureaux Accès Montréal.

Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

L'Etna est de nouveau sous haute surveillance

REUTERS

Catane, Sicile — Des sismologues italiens tentent de déterminer si les 200 tremblements de terre de faible amplitude enregistrés en janvier sur les pentes de l'Etna sont les signes avant-coureurs d'une éruption plus importante.

Selon les chercheurs de l'Institut de volcanologie de Catane, les récentes secousses du plus grand et plus actif volcan d'Europe montrent que le magma de l'Etna est toujours en mouvement, ce qui pourrait être dangereux.

Chaque jour, les équipes de l'institut grimpent en haut du volcan, qui culmine à 3300 mètres, afin de procéder à des centaines de tests et de mesures sur sa surface. Les expéditions doivent durer deux semaines supplémentaires.

«Nous sommes plus que vigilants», explique Salvatore Spampinato, un des spécialistes de l'institut de Cata-

ne. «Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur ces secousses qui peuvent dégénérer en quelque chose de pire.»

Pour Franco Barberi, l'un des volcanologues les plus en vue en Italie, il y a 50 % de risque que ces petits séismes annoncent une «véritable éruption» de l'Etna.

Les secousses du mois de janvier sont les plus fortes depuis celles de décembre 1991 qui avaient conduit à la longue et lente éruption de 1992. Les villages situés en contre-bas de l'Etna avaient été menacés avant que l'armée ne réussisse à détourner la coulée de lave principale.

Dans les derniers mois, le cratère principal de l'Etna a rejeté de grandes quantités de scories. «En fait, ce qui se passe, c'est que le volcan s'est vidé entre 1991 et 1993. Aujourd'hui, il se remplit à nouveau», a prédit Franco Barberi, qui est également sous-secrétaire d'État à la Protection civile italienne.

LE MONDE

Quand la Chine oublie ses soucis

Pékin — La semaine dernière, les experts de l'économie mondiale réunis au forum annuel de Davos ont affirmé que la Chine devrait créer trente millions d'emplois annuellement au cours des prochaines années si elle voulait fournir du travail à la main-d'œuvre excédentaire des campagnes, résorber le chômage dû aux millions de mises à pied qu'entraîne la réforme des entreprises d'Etat et maintenir la croissance économique nécessaire à son développement. Vaste programme.

Au milieu de la crise monétaire asiatique, les regards anxieux se tournent de plus en plus vers la Chine. Résistera-t-elle à la déferlante? Pourra-t-elle tenir le coup et contribuer au retour de la stabilité économique de la région? Ces questions agitent les dirigeants chinois autant que les autres. Elles intéressent aussi le Chinois moyen et le touchent de près, bien que, à Pékin, la semaine dernière, on aurait pu penser que ces problèmes étaient le dernier des soucis de la population.

La semaine passée, les Chinois se sont donné un répit. Sur les grands boulevards de Pékin, d'ordinaire encombrés de bouchons du matin au soir, la circulation était fluide. La plupart des petits magasins sont restés fermés plusieurs jours. Durant les trois journées officiellement fériées du Nouvel An chinois, la Chine «débranchée», et c'est la meilleure occasion de l'année pour voir comment elle se repose, se distrait, s'amuse et se change les idées.

Le gouvernement chinois y contribue à sa manière en tenant le citoyen dans une bienheureuse ignorance des mauvaises nouvelles, s'il y en a. Ainsi, une explosion de gaz dans une mine de charbon de la province du Liaoning, qui a fait 77 morts le samedi précédant le Nouvel An, n'a été

rendue publique par l'agence officielle de presse Chine nouvelle qu'une semaine plus tard, une fois finies les festivités.

Afin que tout le monde se sente d'humeur festive, les dirigeants sont longuement montrés à la télévision, présentant leurs vœux anticipés à des travailleurs d'usine, des unités de soldats, des employés d'hôpitaux, des comités de quartier, etc. Les Chinois ont beau n'avoir qu'un pied dans la civilisation des loisirs telle qu'on la connaît en Occident, il y a quand même des activités incontournables de la saison des Fêtes, sans lesquelles le Nouvel An ne serait pas tout à fait le Nouvel An.

A Pékin, il y a tout d'abord les innombrables attractions foraines dans les principaux parcs de la ville, les plus réputées étant celles du parc de l'Autel de la Terre, qui accueille durant la semaine un nombre extravagant — et étourdissant pour le profane — de visiteurs. On y vient en famille voir des spectacles d'acrobaties et de danseurs, participer à des tombolas mirifiques où, vu la foultitude, on a une chance infime de gagner une voiture et une chance guère plus sérieuse de remporter un vélo. Les sacs des stands de tir à la carabine et aux balles de plastique faisaient moisson de peluches de tigre, l'animal de l'année, qui figure — rigolard et dans une version quelque peu Walt Disney — sur toutes les banderoles, les cartes de vœux, les décorations, les jouets d'enfants et bon nombre d'emballages de produits alimentaires.

La sortie familiale au parc d'attraction fait partie de la tradition des Pékinois au Nouvel An. Les enfants y étreignent leurs vêtements neufs et réclament des girouettes en plastique de couleur qui font un bruit de crécelle en tournant. On se prend en photo devant les parterres de fleurs aménagés spécialement, devant les danseurs en costumes folkloriques des diverses minorités nationales, et on se sustente aux stands qui offrent toute la gamme des *xiao chi* — littéralement, les «petits mangers» —, c'est-à-dire les spécialités authentiquement pékinoises: nouilles, beignets salés et frits, petits pains au sésame, pâtés à la viande. Les enfants de Pékin, eux, ne veulent rien d'autre que des petites pommes enrobées de sucre cristallisé et piquées autour d'une longue tige de bois qu'ils transportent fièrement comme un trophée.

Autant dire qu'on se bouscule copieusement dans ces réjouissances qui, bien que se déroulant dans la nature, n'ont rien de bucolique. C'est un peu moins la cohue près des lacs ou des étendues d'eau aménagées — sommairement — en patinoire. On peut pratiquer une sorte de patinage qui ne figure pas encore aux Olympiques: assis sur une chaise clouée sur deux lattes de bois que l'on fait glisser, plus ou moins vite, à la force des bras, en s'aidant de deux pics comme de bâtons de ski. Ça n'a l'air de rien, mais ce n'est pas de tout repos. Au printemps, au même endroit, le préposé aux «chaises à glace» louera des pédalos aux promeneurs du dimanche.

Des Chinois m'avaient recommandé de ne pas rater à la télévision l'émission spéciale du Nouvel An qui, depuis quinze ans, fait aussi partie des incontournables. La veille du jour de l'An, la télévision nationale en met plein la vue aux téléspectateurs: une soirée de gala de plus de quatre heures mettant en vedette plus de mille comédiens, danseurs, chanteurs et acrobates de toute la Chine. Costumes, paillettes, ballons, applaudissements aussi nourris que prévisibles, symboles patriotiques fortement appuyés, tout y est.

Et ça marche? À vrai dire, pas très fort. Les jeunes Chinois boudent le spectacle et préfèrent se distraire ailleurs, dans les boîtes de nuit et les clubs de karaoké. La presse officielle s'inquiète de l'érosion au fil des ans de la cote d'écoute d'une émission que l'on voulait aussi profondément chinoise que le canard laqué: «Le gala télévisé du Nouvel An saura-t-il apporter quelque chose de neuf et de rafraîchissant à sa formule qui n'a pas changé depuis 1984?», se demandait le quotidien chinois en langue anglaise *China Daily* après avoir vu les scènes de répétition. Un autre vaste défi...

Le sous-commandant Marcos lève le nez sur les «offres de paix» de Zedillo

Pas question pour les zapatistes de «renégocier» les accords de San Andres

L'impression était à Mexico et dans l'Église catholique du Chiapas que le dialogue redevenait possible avec l'Armée zapatiste de libération nationale. Le sous-commandant Marcos vient de chasser cette impression en répétant qu'il ne négocierait pas avec les autorités s'il s'agissait de rouvrir les accords de San Andres et en refusant de rencontrer le nouveau ministre de l'Intérieur, Francisco Labastida.

ANDRÉ BIRUKOFF
AGENCE FRANCE-PRESSE

Mexico — Le chef de la guérilla zapatiste, le sous-commandant Marcos, a rejeté les propositions de dialogue du gouvernement et refusé avec hauteur de rencontrer le ministre de l'Intérieur alors que la tension au Chiapas reste vive plus d'un mois après le massacre dans la région de 45 Indiens par des paramilitaires.

«Nous ne renégocierons pas [les accords déjà passés] [...]. Nous n'exigeons rien du gouvernement qu'il n'ait déjà signé, rien que les populations indiennes ne soient en droit d'obtenir», a affirmé le chef suprême des guérilleros de l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale), dans un communiqué envoyé à l'AFP.

En février 1996, les zapatistes et les autorités sont parvenus à San Andres, près de San Cristobal (1200 km au sud-est de Mexico), à des accords prévoyant notamment l'autonomie des populations indiennes du Chiapas.

Estimant que l'autonomie pouvait mettre en péril la souveraineté du Mexique, le gouvernement a ensuite fait marche arrière et refusé d'intégrer les accords à la Constitution.

Après le massacre le 22 décembre dernier de 45 Indiens à Acteal près de San Cristobal par des paramilitaires liés au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir), le gouvernement a proposé aux zapatistes de réviser les accords de San Andres afin de les mettre finalement en pratique.

Considérant que cette renégociation n'a pas lieu d'être, le leader zapatiste a également rejeté avec un certain mépris une proposition secrète du gouvernement de lui faire rencontrer en tête à tête le nouveau ministre de l'Intérieur, Francisco Labastida, nommé début janvier.

Qualifiant cette proposition d'«offensive», le sous-commandant Marcos a demandé avec hauteur aux autorités de ne pas le «confondre avec des politiciens du parti au pouvoir ou des membres du gouvernement». En janvier 1995, le chef des guérilleros avait toutefois accepté une réunion avec le

ministre de l'Intérieur de l'époque, Esteban Moctezuma. Le sous-commandant Marcos a justifié son intransigeance actuelle en estimant que le gouvernement, en dépit de ses propositions de paix, n'a en fait d'autre intention que d'en finir avec les zapatistes.

«Rien n'a changé, a-t-il affirmé, en ajoutant: les persécutions contre les zapatistes demeurent, aucun prisonnier zapatiste n'a été libéré, les incursions contre les communautés indiennes se poursuivent, les groupes paramilitaires continuent de provoquer l'exode de villages entiers.»

De plus, selon Marcos, le président Ernesto Zedillo, contrairement à ses affirmations, n'a pas entièrement écarté l'option militaire pour régler le conflit au Chiapas puisque, a affirmé le leader guérillero, des avions de l'armée ont effectué récemment des vols en rase-motte au-dessus des positions zapatistes. «Nous, les zapatistes, nous ne croyons pas le gouvernement quand il parle de paix. Nous savons que des millions d'êtres humains au Mexique et dans le monde ne le croient pas non plus», a affirmé le sous-commandant Marcos.

Ces déclarations interviennent alors que les autorités et l'Église catholique du Chiapas ont récemment tenu des propositions très différentes, estimant qu'une reprise du dialogue avec les guérilleros était désormais possible. Un optimisme qui, selon le sous-commandant Marcos, n'a apparemment aucune raison d'être.

Les Costariciens n'avaient pas envie de voter

AGENCE FRANCE-PRESSE

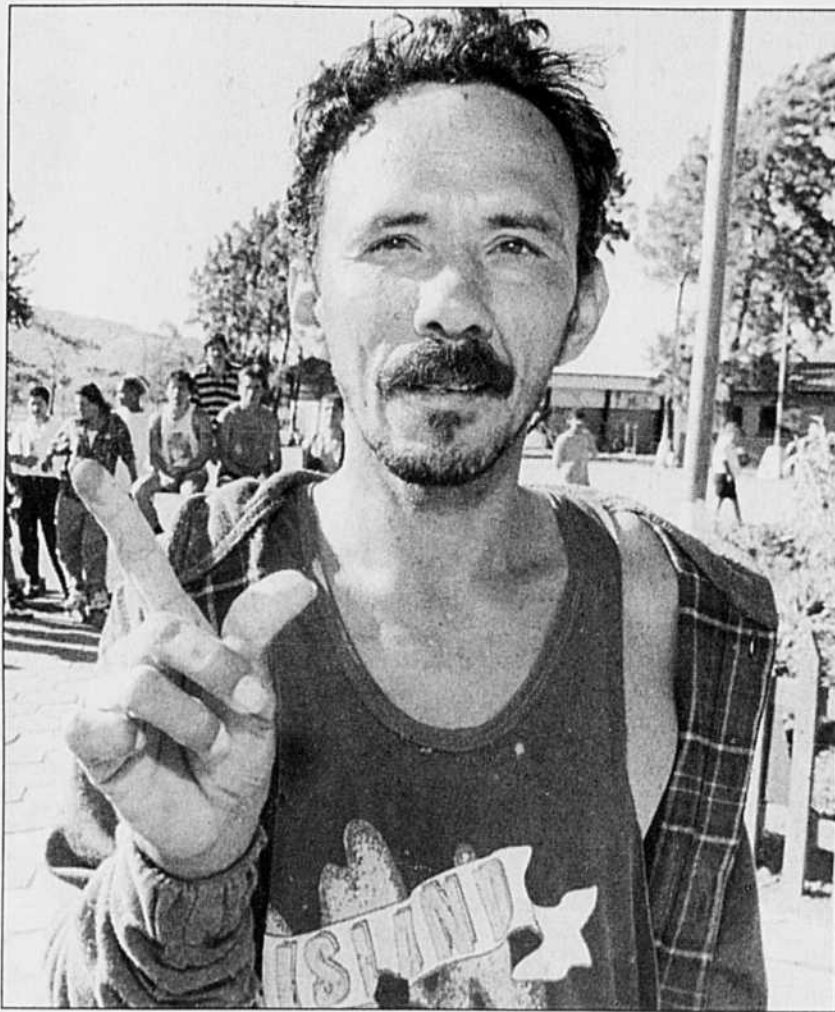
San José — Les Costariciens n'affluèrent qu'en petit nombre aux urnes hier matin pour élire leur nouveau président, leurs députés et leurs autorités municipales.

Le scrutin, ouvert à 6h, se joue essentiellement entre le Parti de libération nationale (PLN) au pouvoir, de tendance social-démocrate, et le Parti unitaire social-chrétien (PUSC), favori des sondages. Tout au long de la matinée, les candidats à la présidence du PLN, José Miguel Corrales, et du PSUC, Miguel Angel Rodriguez, ont incité leurs concitoyens à voter.

Rodriguez, économiste et avocat de 58 ans et néolibéral convaincu, a notamment promis de réactiver l'économie en favorisant l'investissement national et étranger et de restreindre les dépenses publiques.

Corrales, un avocat du même âge, hostile aux nationalisations à tout crin et qui a fait de la lutte contre la corruption un de ses principaux chevaux de bataille, a insisté sur les mesures en faveur des plus démunis, estimant qu'il ne peut pas y avoir de «divorce entre l'économie et le social».

Les derniers sondages donnaient la victoire de Rodriguez avec 9 à 10 points d'avance. Celui-ci comptait cependant sur un sursaut de dernière heure des «libérationnistes», déçus par la gestion de l'actuel président José Maria Figueres, le plus impopulaire de l'histoire du pays. Dans un pays fier où la participation aux élections a toujours été très importante, la campagne électorale a été inhabituellement terne et la classe politique craignait une forte abstention.



Martin Adrian Sandi est sans doute allé voter — on le voit à son index taché — avec plus d'enthousiasme que ses concitoyens. C'est que les prisonniers costariciens avaient hier, pour la première fois dans l'histoire du pays, le droit de voter. M. Sandi, détenu de la prison d'Heredia, a été le premier dans le pays à l'exercer.

Des dizaines de milliers de catholiques commémorent le «Bloody Sunday»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londonderry — Plusieurs dizaines de milliers de catholiques ont marqué hier à Londonderry, en Ulster, le 26^e anniversaire du «Bloody Sunday», lorsque 14 civils catholiques avaient été tués par l'armée britannique le 30 janvier 1972.

Selon les premières estimations, plus de 40 000 personnes s'étaient rassemblées sous la pluie, pour cette journée particulièrement symbolique cette année, dans la mesure où le gouvernement britannique a annoncé jeudi dernier l'ouverture d'une enquête judiciaire internationale sur ce drame, l'une des plus sombres pages de l'histoire troublée de l'Irlande du Nord. Tony Blair a ainsi satisfait une très ancienne revendication de la communauté catholique.

Après avoir défilé dans la ville, derrière les membres des familles des victimes, portant quatorze croix blanches symbolisant les victimes et quatorze portraits géants, la foule s'est rassemblée sur la place du Free Derry Corner, devant un mur où sont inscrits les mots: «Vérité et justice».

Aucune présence policière ou militaire n'était visible et des orateurs se sont adressés à la foule. Mitchell McLaughlin, président du Sinn Féin, présent le 30 janvier 1972, a rappelé qu'il se souviendrait «sa vie entière de tous les détails de ce jour».

«Les familles ne veulent pas de vengeance, elles veulent la justice et la vérité», a-t-il dit. «Elles veulent une enquête totalement indépendante et honnête, qui établira l'éventail des décisions qui ont conduit à ce carnage», a-t-il ajouté. «Ceux qui ont préparé l'op-

pression, ceux qui savaient et ceux qui l'ont couverte doivent être nommés et dénoncés.»

Les victimes de la journée du 30 janvier 1972 étaient des militants catholiques des droits civiques qui avaient défié une interdiction de manifester contre le régime d'internement sans procès alors en vigueur en Ulster, et principalement appliqué contre leur communauté. Une enquête réalisée à l'époque avait conclu que l'armée était tirée en riposte, sans pour autant établir qu'elle avait préalablement essuyé des tirs.

Des témoignages multiples avaient affirmé qu'aucune des victimes n'était armée, et que les parachutistes britanniques avaient tiré sur la foule en contrebas, depuis les remparts de la ville, d'où ils ne pouvaient être menacés.

Le RPR refait l'unité

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le parti gaulliste (RPR) est reparti à l'offensive à l'occasion d'Assises de la rénovation ce week-end à Paris, huit mois après sa défaite aux législatives provoquées avant terme par son fondateur, le président de la République Jacques Chirac.

Le RPR, aujourd'hui dirigé par l'ancien président de l'Assemblée nationale Philippe Séguin (54 ans), a affiché son unité retrouvée et sa pugnacité face au gouvernement du socialiste Lionel Jospin, dont la cote de popularité vire au rouge, selon les derniers sondages. M. Séguin, qui a ravi la présidence du RPR à l'ex-premier ministre Alain Juppé dans la foulée de son sévère échec électoral du printemps dernier, a finalement décidé hier de conserver le nom du parti créé en 1976 par Jacques Chirac.

Un vote à bulletins secrets sur un éventuel changement d'appellation, qui n'aurait pas manqué d'apparaître comme un désaveu du chef de l'Etat, a certes donné la préférence à «Rassemblement pour la France», mais d'une si courte tête que M. Séguin a préféré conserver «Rassemblement pour la République». Il a invoqué l'«équilibre parfait entre la volonté de changement et la volonté de fidélité» exprimées par les militants.

Dans un même souci unanime, Philippe Séguin, qui apparaît comme le principal rival potentiel de Jacques Chirac (65 ans) au sein du mouvement gaulliste, a multiplié les références au chef de l'Etat. «C'est Jacques Chirac qui est notre référence et qui le demeure», a-t-il déclaré dans son discours de clôture, alors que l'autorité de M. Chirac avait été sérieusement contestée ces derniers mois au sein du RPR.

Boris Eltsine fête ses 67 ans

Toujours maître du jeu

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Boris Eltsine a fêté hier discrètement et en famille son soixante-septième anniversaire, alors qu'en dépit de sa santé précaire, il n'ouvre toujours pas clairement sa succession et vient de se réaffirmer comme le maître du jeu au Kremlin.

Le président russe, revenu au travail le 19 janvier après cinq semaines d'absence, était hier dans une résidence d'Etat, «Rous», située dans la forêt à Zavidovo, à quelque 120 kilomètres au nord-ouest de Moscou.

Il y a reçu par une superbe journée d'hiver russe — soleil et moins 15 degrés — la visite de membres du gouvernement, notamment du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, et des jeunes premiers vice-premiers ministres Boris Nemtsov et Anatoli Tchoubaï.

En dépit des nouvelles rumeurs sur sa santé qu'on fait naître sa récente et énigmatique disparition de la scène et les gaffes multipliées lors de sa visite officielle en Suède en décembre, Boris Eltsine vient de se réaffirmer comme le maître du jeu au Kremlin, à quelques jours d'une visite d'Etat en Italie au cours de laquelle il sera reçu par le pape Jean-Paul II. Expert dans l'exercice du pouvoir et dans l'art de jouer avec les nerfs de son entourage, il a même destabilisé vendredi dernier les candidats à sa succession en annonçant que son opinion était faite sur son possible héritier mais sans révéler le nom de son candidat préféré à l'élection présidentielle de juin 2000.

Ces propos sont d'autant plus ambigus que M. Eltsine n'arrive pas à convaincre tout à fait que lui-même ne se représentera pas. Il répète à l'envi qu'il ne violera pas la Constitution et ne posera pas sa candidature à un troisième mandat. Mais certains membres de son entourage soulignent que cette restriction ne s'applique pas au président, élu pour la première fois en juin 1991 sous l'ancienne constitution soviétique. La Cour constitutionnelle russe doit donner son avis sur cette question après l'été.

L'armée rwandaise serait en grave difficulté à la frontière du Congo-Kinshasa

AGENCE FRANCE-PRESSE

Goma — L'armée rwandaise est actuellement en grande difficulté face à la rébellion hutue dans la région frontalière du Rwanda et de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), rapportent des sources concordantes à Goma, ville congolaise frontalière du Rwanda.

«Ca ne va pas du tout de l'autre côté [au Rwanda]. La situation se détériore sans cesse, malgré ce que dit Kigali. Nous, nous savons ce qui se passe vraiment, les gens nous parlent: le pays est très petit mais ils n'arrivent pas à le tenir, ils ne tiennent même pas les routes», affirme, sous couvert d'anonymat, un haut responsable de la province du Nord-Kivu (est), dont la capitale est Goma. Les échos assourdis de canonnades et de tirs d'armes automatiques parviennent de plus en plus souvent à Goma depuis la région de Gisenyi, ville jumelle située au bord du lac Kivu.

Mi-janvier, le vice-président et ministre rwandais de la Défense, Paul Kagame, avait estimé que la situation à Gisenyi «est toujours problématique, mais globalement, les choses s'améliorent, même si cela va prendre du temps».

A Goma, la vision des choses est tout autre. Depuis quelque temps, «la route Gisenyi-Kigali est coupée. On peut circuler à ses risques et périls, mais il n'y a aucune sécurité», explique un transporteur de Goma.

Désormais, les camions chargés de produits d'importations destinés à l'est de la RDC en provenance du port kényan de Mombasa évitent le Rwanda.

Auparavant, les commerçants de Goma avaient noté que les livraisons de viande et de laitages des élevages du nord-ouest du Rwanda, gérés par des Tustis, s'étaient interrompues, signe, selon l'un d'eux, que la sécurité des éleveurs tustis n'est plus assurée dans la région.

Pour nombre d'habitants de Goma, le tournant des affrontements a eu lieu en octobre, lorsque les rebelles hu-

tus ont attaqué l'aéroport de Gisenyi et sont entrés dans la ville. L'attaque, ponctuée de violents tirs d'armes lourdes, a duré plusieurs heures et a «totalement déstabilisé l'armée rwandaise» dans la région, juge un observateur congolais.

Jusqu'alors, l'armée rwandaise, bien équipée, aguerrie et motivée, paraissait invincible aux yeux des habitants du Nord-Kivu, ajoute cet observateur, qui commente: «L'attaque de Gisenyi a montré que les rebelles pouvaient aussi passer à l'offensive.»

Selon diverses sources congolaises, les effectifs et l'armement de cette rébellion n'ont cessé de se renforcer ces derniers mois. Les forces rebelles étaient composées de l'origine de membres de l'ancienne armée rwandaise (ex-FAR) et de miliciens extrémistes hutus interahamwé, auteurs du génocide de 1994 au Rwanda.

Mais, selon les mêmes sources, de nouvelles unités ont été formées et encadrées, notamment par d'anciens officiers des Forces armées zaïroises (FAZ) du régime déchu

de Mobutu sese Seko qui veulent «faire payer» au régime rwandais son soutien à la rébellion victorieuse de Laurent-Désiré Kabila.

L'armée rwandaise a lancé récemment des opérations de ratissage dans la zone frontalière pour déloger ces rebelles, mais sans grand succès, indique le même observateur.

Les nouvelles forces rebelles, qui avaient leurs bases arrière dans des zones inaccessibles du Nord-Kivu, rentrent maintenant au Rwanda, ajoute-t-il: «Ils sont nombreux et n'ont plus besoin de se replier en territoire congolais.»

L'équipement et l'armement des rebelles suscitent bien des interrogations et des rumeurs à Goma, d'autant, comme a pu le constater l'AFP, que la région est régulièrement surveillée de nuit par des avions non identifiés. Interrogés sur ces avions, des pilotes ont dit ignorer leur provenance et leur destination, ajoutant qu'ils ne figuraient sur aucun plan de vol.

LE MONDE

Maurice Papon accusé de crimes contre l'humanité

Volte-face de M^e Arno Klarsfeld

Il renonce à faire écarter le juge Castagnède

Bordeaux — L'avocat Arno Klarsfeld a finalement renoncé hier à demander la récusation de Jean-Louis Castagnède, président de la Cour d'assises de Bordeaux qui juge l'ancien ministre français Maurice Papon pour « crimes contre l'humanité » depuis le 8 octobre dernier.

M^e Klarsfeld avait auparavant indiqué qu'il déposerait dès aujourd'hui une telle demande auprès du président de la Cour d'appel locale. Mais il a fait savoir dans un communiqué hier qu'il laissait au président Castagnède « la responsabilité de décider lui-même ce qu'il convient de faire pour assurer aux débats leur sérénité jusqu'à l'issue du procès ».

Pour obtenir la récusation du magistrat, Arno Klarsfeld et son père Serge — qui s'est rendu célèbre par

la traque d'anciens responsables nazis et collaborateurs — entendaient s'appuyer sur la révélation d'une lointaine parenté entre M. Castagnède et des juifs victimes de déportations dans lesquelles Maurice Papon aurait joué un rôle. Arno Klarsfeld a également pris acte « des déclarations de la défense de Maurice Papon », selon lesquelles cette dernière n'utiliserait pas ses révélations « pour exercer quelque recours que ce soit ».

Depuis le début de ce procès, les Klarsfeld ont jugé l'attitude du président Castagnède « partielle ». Ils lui reprochent notamment d'avoir fait immédiatement remettre en liberté M. Papon, en raison notamment de son grand âge (87 ans) et de problèmes de santé.

Arno Klarsfeld, avocat de plusieurs

parties accusatrices, dont l'Association des fils et filles des déportés juifs de France présidée par son père Serge, avait révélé mercredi dernier les liens familiaux existant entre le président Castagnède et une parente de victimes des déportations reprochées à Maurice Papon.

M. Papon est jugé pour son rôle dans l'organisation de la déportation de près de 1500 juifs alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de Bordeaux sous l'occupation nazie, de 1942 à 1944. Il a poursuivi après la guerre une brillante carrière publique, sous la bannière gaulliste.

L'oncle paternel du président Castagnède, Jean-Pierre Castagnède, a épousé Esterina Benaim, fille et sœur de déportés, qui a elle-même échappé à la déportation.

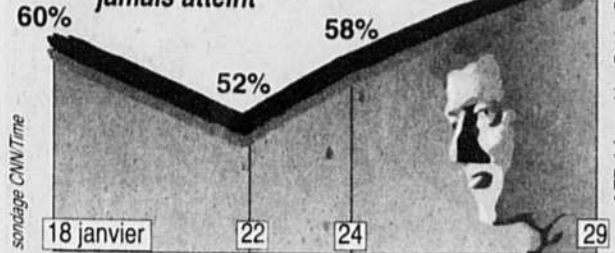
Par ce biais, les Klarsfeld entendaient paradoxalement parvenir à écarter le magistrat.

Selon une source judiciaire, le président Castagnède a affirmé avoir perdu tout contact avec son oncle quand il était enfant. Il a également fait savoir que cette affaire « n'est pas de nature à altérer son impartialité passée, présente ou future ». La dernière audience, jeudi dernier, s'est d'ailleurs déroulée comme si de rien n'était.

Quasiment toutes les parties présentes au procès s'étaient désolidarisées des Klarsfeld. Le Consistoire israélite de France, la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et le B'nai B'rith de France se sont également opposés à la récusation du président Castagnède et à cette « provocation » de leur part.

Clinton rebondit dans les sondages

Avec un taux de popularité jamais atteint



21 L'affaire Monica Lewinsky et du président Clinton paraît pour la première fois dans les médias

23 Lewinsky prête à témoigner en échange de l'immunité

25 Clinton pour la 2^e fois nie avoir eu des rapports sexuels avec Lewinsky

27 Discours annuel de Clinton sur l'état de l'Union

Clinton plus populaire que jamais

Le président Clinton peut espérer survivre au Monicagate. Au lieu de la déflagration attendue, l'enquête du procureur Kenneth Starr se complique et piétine, alors que l'accord sur une immunité pour Monica Lewinsky semble très loin d'être acquis. M. Clinton commence la semaine plus populaire que jamais.

ERIC SCHERER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Absence de nouvelles révélations et de preuves, soupçons sur le procureur Starr, *mea culpa* de la presse, sondages au zénith: le président Clinton peut nourrir l'espoir de survivre à l'affaire Monica Lewinsky.

Dans un spectaculaire renversement, Bill Clinton est passé de la pire semaine de sa présidence à la meilleure cote de popularité depuis son arrivée au pouvoir. Mais il n'est pas sorti d'affaire pour autant.

Terré dimanche dernier avec ses avocats dans la Maison-Blanche à la recherche d'une stratégie, le président a passé ce week-end à la campagne avec sa fille Chelsea et s'est laissé filmer, décontracté, sur un parcours de golf.

Dans le même temps, le rythme des révélations s'est tari. Et surtout, rien n'a encore été prouvé des accusations d'infidélité, de parjure et d'obstruction à la justice faites au président.

Côté enquête, l'accord sur une immunité de Monica Lewinsky, l'ex-stagiaire de la Maison-Blanche au centre du scandale, est loin d'être acquis, a reconnu hier son avocat William Ginsburg.

La jeune femme, qui aurait eu, selon la presse, une liaison en 1995 avec le président, s'est dite prête à coopérer avec la justice en échange de l'immunité judiciaire totale dont elle a besoin car elle aurait affirmé sous serment n'avoir jamais eu de relation sexuelle avec le président et risque donc des poursuites pour faux témoignage. « Il n'y a pas d'accord », a-t-il déclaré sur CBS, ajoutant qu'un tel accord n'était « certainement pas en vue ».

L'avocat a fait savoir qu'il se rendrait à Los Angeles dans les prochains jours avec sa cliente, qui vit assiégée par la presse dans un appartement de l'immeuble du Watergate à Washington.

Au lieu de la déflagration attendue, l'enquête du procureur Kenneth Starr semble plus compliquée que prévu et piétine. Des interrogations sur les véri-

tables desseins de cet homme, proche des républicains, apparaissent dans le public et la presse.

Le moral est revenu à la Maison-Blanche où la stratégie, lente à se profiler, est plus claire.

Le président a nié en bloc et refuse de se prononcer sur les détails des accusations. Les éventuels témoins, cités à comparaître par la Chambre de mise en accusation qui siège à Washington, confirment la version de Bill Clinton.

La Maison-Blanche, par la voix d'Hillary Clinton qui dirige la contre-attaque, dénonce une campagne politique de droite menée par le procureur et fait savoir que le président est entièrement occupé à travailler aux affaires du pays.

La stratégie Nixon

Le *New York Times* d'hier notait que cette tactique d'absoudre le comportement du président au nom de l'intérêt du pays avait déjà été présentée par l'administration Nixon lors du Watergate.

Mais pour l'instant, elle fonctionne. Le discours réussi mardi sur l'état de l'Union, centré sur l'avenir radieux des Etats-Unis, a marqué un tournant dans le scandale.

Depuis, environ 70 % se disent satisfaits de l'action du président Clinton, selon plusieurs sondages concordants. Jamais les Américains n'ont été aussi optimistes sur l'avenir de leur pays depuis 1973, d'après le *Washington Post* d'hier.

Contents du niveau du Dow Jones, les Américains plébiscitent le président dans ses déplacements en province et près de 60 % d'entre eux souhaitent l'arrêt de l'enquête sur la relation sexuelle qu'il est accusé d'avoir eue avec Monica Lewinsky. Ce qui n'empêche pas près des deux tiers des Américains de ne pas croire le président lorsqu'il dément avoir eu une telle relation.

Les droits de la personne en Chine

Des faits déformés?

AGENCE FRANCE-PRESSE

Pékin — La Chine a estimé hier que le rapport annuel du département d'Etat américain sur les droits de l'homme « déforme les faits » et constitue une ingérence dans les affaires intérieures chinoises.

« Ce rapport déforme les faits en montrant du doigt le gouvernement chinois », a déclaré Zhu Bangzao, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, cité par l'agence Chine nouvelle. « Le gouvernement américain devrait respecter les faits et cesser d'utiliser les droits de l'homme comme une excuse pour s'ingérer dans les affaires intérieures chinoises », a déclaré M. Zhu. « La Chine a toujours respecté la Charte des droits de l'homme des Nations-Unies », a-t-il ajouté, selon l'agence officielle chinoise. « La situation des droits de l'homme en Chine s'améliore dans tous les domaines, progresse continuellement », a assuré le porte-parole.

Selon le rapport sur les droits de l'homme dans le monde, rendu public vendredi, « le gouvernement [chinois] continue de commettre de nombreuses violations », dont des tortures et mauvais traitements envers des détenus et des arrestations arbitraires, et même une politique « répressive » au Tibet.

Le rapport a cependant atténué les critiques habituelles du département d'Etat sur la Chine, indiquant que Pékin se montrait désormais « un peu plus tolérant » envers la dissidence.

Dans la journée, une organisation de défense des droits de l'homme basée à Hong-Kong a rapporté que quatre poètes avaient été arrêtés lundi par la police d'Etat de Guiyang, la capitale de la province du Guizhou (sud-ouest). Les quatre hommes ont été arrêtés alors qu'ils se préparaient à lancer une revue littéraire non officielle, a précisé le Centre d'information sur les droits de l'homme et le mouvement démocratique en Chine.

Albright « fait tapisserie »

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright a échoué hier dans ses efforts pour débloquer le processus de paix, face à l'intransigence d'Israël et au rejet de ses propositions par les Palestiniens.

A son départ de Jérusalem, Mme Albright a souligné sa déception devant les « progrès minimes » obtenus, mais elle n'a pas baissé les bras, affirmant que les pourparlers se poursuivraient la semaine prochaine à Washington. Bien que sa tournée ait été dominée par la crise avec l'Irak, Mme Albright a affirmé qu'un déblocage du processus de paix israélo-palestinien, dans l'impasse depuis près d'un an, restait une priorité américaine. Elle qui avait affirmé lors de sa dernière tournée, en septembre, qu'elle ne reviendrait certainement pas au Proche-Orient pour « faire tapisserie », a dû reconnaître la profondeur des divergences.

Selon un responsable palestinien, les Etats-Unis ont proposé un retrait israélien — par petites étapes — de 10 % de la Cisjordanie, qui passeraient sous contrôle partiel palestinien, tandis que dix autres pour cent seraient transférés du contrôle partiel palestinien au contrôle total.

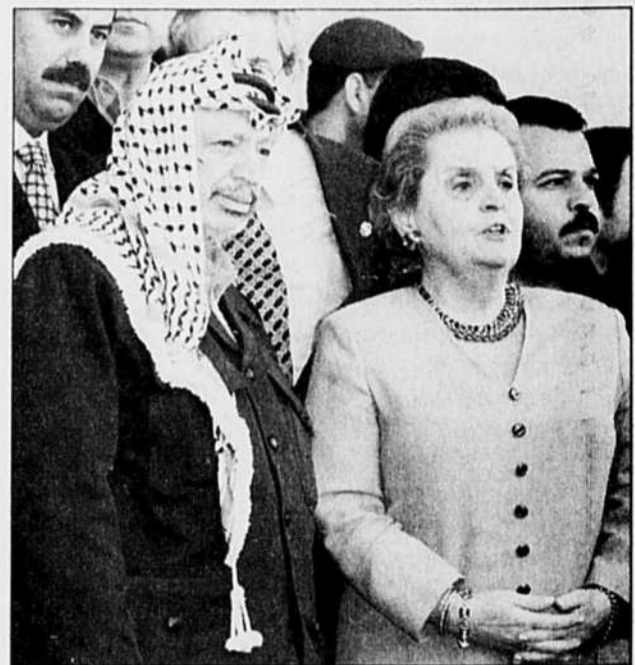
M. Arafat a rejeté ces propositions, s'en tenant aux accords d'Oslo sur l'autonomie, qui prévoyaient trois redéploiements militaires israéliens successifs hors des zones rurales de Cisjordanie avant la mi-1998.

La dispute au sujet de la Charte

M. Nétanyahou, quant à lui, refuse de mettre en œuvre le moindre redéploiement militaire en Cisjordanie, tant que les Palestiniens n'auront pas rempli une longue liste de conditions.

Parmi celles-ci figure l'exigence que l'OLP confirme l'annulation des clauses de la Charte nationale palestinienne qui niaient le droit à l'existence de l'Etat juif. Mais le Comité exécutif de l'OLP, réuni samedi soir à Ramallah, a rejeté cette condition, soulignant que les clauses en question avaient déjà été éliminées en 1996.

Israël a réitéré sa demande hier, exigeant que ces articles soient annulés par une majorité des deux tiers du Conseil national palestinien. Le président du CNP, Salim Zaanoun, a répliqué que les Palestiniens « ne convoqueraient pas une nouvelle session du Conseil. On ne peut pas nous demander de convoquer de nouveau le CNP pour décider d'une chose déjà tranchée », a-t-il dit.



REUTERS
Madeleine Albright a rencontré le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou, samedi soir, et le président palestinien Yasser Arafat, hier. Les deux dirigeants ont accepté de dépêcher des émissaires à Washington, en fin de semaine prochaine.

ma vision de l'avenir

MONTREAL
c'est toi ma ville!

J'ai vécu dans des villes parmi les plus peuplées de la planète. En arrivant à Montréal, j'ai été étonné de voir des parcs et le ciel bleu en plein centre-ville.

J'aime le choc des idées, la rencontre de l'Europe et des Amériques. Pour moi, Montréal est un important carrefour de savoir.

Aujourd'hui, je suis heureux de voir aux intérêts et à l'avenir d'enfants montréalais de toutes les origines.

Carlos Suarez
Parent-commissaire
PSBGM

Bell

**LÉVESQUE
BEAUBIEN
GEOFFRION**

Canada

Dossier

publié le 14 février 1998

Tombée publicitaire: le vendredi 6 février 1998

É D I T O R I A L

L'intégrité en question

Gilles Lesage

Le Conseil des ministres étudiera probablement mercredi le récent rapport du Vérificateur général du Québec sur la Société du Centre des congrès de Québec et sa directrice générale, Francine Dubé, en congé avec solde depuis octobre dernier. Aiguillonné par le ministre de la Justice, le gouvernement devrait en profiter pour statuer, outre cette affaire particulière, sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, en ballottage depuis plus de trois ans. Plus que du cas par cas, ce sont en effet des règles générales que l'État doit édicter en ces matières névralgiques. Pourtant promise dès 1994, l'action réglementaire et disciplinaire tarde à venir, autant sur les conflits d'intérêts que sur les avantages indus.

Rappelons les faits saillants du rapport de Guy Breton, à l'étude au ministère de la Justice, et faisant suite à des articles publiés dans *Le Journal de Québec*. En 10 mois, Mme Dubé s'est fait rembourser près de 4000 \$ de frais non justifiés par sa fonction, dont plus de la moitié compensait, selon elle, sa réinstallation à Québec. Or, le décret la nommant indique qu'elle réside à Saint-Romuald (dont elle a déjà été maîtresse) et qu'elle exerce ses fonctions à Québec. D'autre part, des contrats pour quelque trois millions dérogent à la réglementation, au moins quant à l'absence d'appels d'offres. Le Vérificateur général conclut aussi que la directrice générale s'est octroyé des avantages pour compenser des conditions de travail qu'elle considérait insatisfaisantes, ce que la réglementation ne prévoit pas.

En dépit de ces dérogations, Mme Dubé veut réintégrer ses fonctions dès maintenant; et, pour laver son honneur, elle a intenté des poursuites contre des médias et des journalistes. L'opposition libérale demande sa destitution pure et simple, de même qu'une enquête approfondie sur les contrats. On verra bien ce que le gouvernement décidera cette semaine. Mais, en l'absence de règles qui font cruellement défaut, Québec en est encore réduit à colmater les brèches une à une. Le moment est bien choisi pour rappeler l'État à ses obligations et à ses engagements.

À la lumière de cas flagrants survenus les années précédentes — notamment dans quelques filiales d'Hydro-Québec, dont M3i —, le gouvernement Parizeau s'était engagé à mettre de l'ordre dans des pratiques douteuses. La probité du gouvernement et de la fonction publique doit être irréprochable, disait justement le premier ministre. Mais il faut aller plus loin. «Car c'est particulièrement dans la zone grise des sociétés d'État, des organismes qui gravitent autour de l'État, dans les filiales d'entreprises publiques, dans les compagnies où elles détiennent des intérêts importants, que se retrouvent maintenant des pratiques parfois intolérables.»

Pour en arriver à extirper ce laxisme et à intaquer plus de rigueur, le ministre de la Justice a commandé une étude urgente sur l'éthique, la probité et l'intégrité des administrateurs publics. À la fin mai 1995, le doyen André Côté et ses collègues faisaient rapport à Paul Bégin, proposant balises et paramètres qui, sans liquider le passé, permettent d'espérer un avenir plus limpide. En insistant sur l'impératif de crédibilité — à rétablir sans autre délai — en renvoyant dos à dos le laxisme et le cynisme ambiants, ce rapport rappelait l'essentiel: la plus grande rigueur s'impose pour les administrateurs publics de tous ordres, surtout que l'État soumet par ailleurs ses citoyens à des contraintes et compressions de plus en plus lourdes.

Le ministre Bégin n'a pas tardé à aller de l'avant, présentant à l'Assemblée nationale, le 15 décembre 1995, le projet de loi 131 concernant l'éthique et la déontologie. Après avoir fait l'objet de consultations publiques, le projet a été adopté et sanctionné en mars dernier. La loi prévoit que le gouvernement peut, par règlement, édicter des normes d'éthique et de déontologie applicables aux administrateurs publics, et obliger organismes et entreprises du gouvernement

à établir un code à l'égard de leurs administrateurs.

Toujours selon la loi, les règlements doivent établir les instances et la procédure d'examen et d'enquête, prévoir les sanctions appropriées et les autorités compétentes en la matière. La loi oblige aussi les organismes et entreprises du gouvernement à établir un code d'éthique et de déontologie applicable à leurs administrateurs. La loi crée de plus l'obligation pour divers établissements des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux de se doter de normes d'éthique et de déontologie applicables à leurs administrateurs.

La loi 131 édicte enfin que quiconque reçoit un avantage découlant d'un manquement à une norme dûment établie est redevable, envers l'État, de l'avantage reçu.

Qu'attend l'État

pour extirper

les pratiques

éthiques

intolérables?

Mais voilà. Pour que ces beaux principes et ces louables intentions entrent en vigueur, il faut que le gouvernement — le conseil exécutif, en jargon — publie un projet de règlement et le soumette ainsi à la discussion publique pendant 45 jours. Ce qui fut fait il y a plus de trois mois, soit le 22 octobre dernier. «Ce projet de règlement a pour objet, y lit-on en préambule (reprenant les propos mêmes de M. Parizeau en novembre 1994), de préserver et de renforcer le lien de confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration publique, de favoriser la transparence au sein des organismes et entreprises du gouvernement et de responsabiliser les administrations et les administrateurs publics.»

Nous voici en février et le projet de règlement est encore dans les limbes ministérielles. Sans cette chair et ce sang, la loi n'est qu'un squelette sans vie. Depuis octobre, des représentations ont été faites qui, sans dénaturer la loi 131, précisent des orientations — au sujet de la «neutralité politique», notamment — et arrondissent des angles, quant aux mécanismes disciplinaires, par exemple.

Au début de l'automne, M. Bégin a été muté et remplacé par Serge Ménard. Cependant, en plus de faire le tour de son vaste jardin et de subir, comme l'ensemble de l'appareil, le terrible effet verglas, le nouveau titulaire de la Justice n'a pas manifesté à ce jour un intérêt très vif quant aux suites concrètes à donner à une loi qui prend de la poussière depuis plus de dix mois.

C'est ainsi que, sauf erreur, les histoires d'horreur et les affaires troublantes qui ont défrayé l'actualité, il y a quelques années, ne sont pas encore résolues. C'est ainsi, aussi, que les administrateurs publics de grandes sociétés, parmi les plus importantes, continuent leur guerre feutrée au projet de règlement; ces VIP prétendent que leurs propres règles internes sont déjà assez précises et contraignantes. Pour ces supergestionnaires, l'imputabilité ne se fait pas sur la place publique, et la responsabilité se vérifie en vase clos.

S'étant laissé traîner les pieds, le gouvernement est en encore réduit à naviguer à vue, aussi bien dans le cas brûlant de Mme Dubé que dans de troublantes affaires antérieures, des épines au flanc ministériel. Zone grise persistante et risque d'arbitraire. En début de mandat, le discours sur l'éthique publique était magnifique, éloquent. Après 41 mois de palabres, l'action reste floue, velléitaire, sans références précises, limpides, équitables et connues de tous les Québécois. L'impératif de crédibilité en est durement écorché.

L E T T R E S

Douteuse douance...

Dans son article complaisant sur la douance (*Le Devoir*, 20 janvier 1998), votre collaboratrice Denyse Perreault a omis, probablement pour des raisons idéologiques, de mentionner le principal facteur explicatif du fait que certaines «habiletés naturelles» semblent avoir été octroyées plus généreusement à certains qu'à d'autres: la «douance» socioéconomique.

Les parents des prétendus petits génies auront beau tout faire pour la réfuter, une réalité déplaisante se dresse sur le chemin de leur autocongratulation: «L'école, selon Bourdieu, se présente comme un outil de sélection des plus «doués», les meilleurs et les plus capables, sans distinction de classe, mais se révèle être un instrument de sélection des mieux nés et des mieux disposés à son égard de par leur éducation et leur origine familiale.» (François Châtagnier, *Les Classes sociales*, 1997). Dur, dur pour l'ego boursoufflé des élites autoproclamées.

Louis Cornellier
Professeur
Joliette, 21 janvier 1998

... Et les sources consultées

Dans ce texte sur la douance, j'ai tout simplement résumé le point de vue

des spécialistes consultés. De plus, je ne suis partisane d'aucune idéologie relative à ce sujet... En tant que journaliste, je n'ai d'ailleurs pas à l'être.
Denyse Perreault

Le génie de la langue

De part et d'autre de l'Atlantique, on s'investit sur la question de la féminisation des titres et des fonctions et les uns comme les autres agissent avec une démagogie et un dogmatisme tels que les terrains d'entente semblent inexistantes. Ne faut-il pas faire attention avant de justifier à toute vapeur la féminisation des titres sur des assertions mal fondées? Ne devrait-on pas procéder aux féminisations des titres et des fonctions en étudiant sérieusement leur nécessité?

Par exemple, j'estime que certaines féminisations ont pris des formes peu françaises, telle la féminisation des fonctions qui se terminent en «eur». Pourquoi écrire «une auteure, une ingénieure, une professeure»... alors qu'on aurait pu avoir tout simplement «une professeur, une ingénieure, une auteure»? Cet ajout d'un «e» au bout de ces substantifs s'est fait comme si la forme «eur» n'était pas féminine alors qu'on la retrouve dans des centaines de mots féminins tels la douceur, la laideur, la grandeur, la maigreur, etc., et que la forme «eure» pour un substantif est des plus rares.

D'autre part, il existe depuis fort

longtemps des titres, des fonctions ou des états qui ont été partagés heureusement entre les hommes et les femmes, tels le mot «enfant» qui a deux genres, ceux de «pianiste, d'organiste, de clarinettiste»... et les académiciens doivent reconnaître qu'on peut dire la ministre comme on dit la pianiste.

Par ailleurs, il restera toujours des fonctions et des métiers qui échappent aux règles de féminisation, tel celui des femmes médecins qu'on ne peut vraiment pas qualifier de «médecines» et qu'on pourrait difficilement désigner sous «une médecin» sans écorcher l'euphorie.

Finalement, question de mise en garde contre le dogmatisme dans la nécessité de la féminisation des termes, je pose cette question: laquelle d'entre nous, féministe ou pas, tient mordicus à ce qu'on féminise certains mots tels «assassin, bandit, motard»?

Moralité: je crois que la solution à la question de féminisation des titres et des fonctions doit se trouver non pas dans un affrontement avec l'Académie mais dans un travail conjoint; les académiciens doivent comprendre les raisons politiques qui entraînent la féminisation des titres et des fonctions, mais par ailleurs la féminisation doit se faire dans le respect du génie de la langue.

Josette Michaud
Architecte
Outremont, 26 janvier 1998

DES ÉLECTIONS AU PRINTEMPS ?



Le terrorisme et la mafia

Il est possible de faire une distinction assez nette entre les terroristes et les mafiosi, même s'il s'établit fréquemment entre eux des connivences qui les réunissent au sein d'une même famille.

Le terrorisme, quelquefois considéré comme la guerre des faibles, est une forme de violence en principe planifiée, qui vise à des changements politiques ou sociaux. Il relève habituellement de groupes organisés, encore que des individus, qu'on qualifie d'anarchistes, puissent agir isolément, de leur propre chef.

La mafia, pour sa part, n'a qu'un but: le profit matériel. Elle s'intéresse à tout ce qui est lucratif, depuis le commerce des stupéfiants jusqu'à la fabrication de la fausse monnaie, en passant par le trafic d'armes. Elle blanchit sans détours!

Les terroristes ont d'illustres ancêtres, ceux qu'on a appelés les assassins. Il s'agit d'une secte chiite apparue en Iran à l'époque des croisades, dont les adeptes, grands consommateurs de haschisch, avaient reçu le nom de haschischins, d'où vient le mot assassin. Ces fanatiques n'avaient qu'une seule arme: le poignard. Ils s'attaquaient aux princes musulmans ou chrétiens, même pendant la prière.

En Occident, dans les dernières décennies du XIX^e siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale, les terroristes ont été particulièrement nombreux et audacieux. Entre 1880 et 1914, un empereur, une impératrice, deux rois et deux présidents, l'un français, l'autre américain, ont été assassinés; et c'est le meurtre du prince héritier de l'empire austro-hongrois qui déclencha le premier grand conflit militaire du XX^e siècle. En France, entre 1892 et 1894, la crise anarchiste atteindra un sommet.

Depuis le dernier conflit mondial, on peut distinguer le terrorisme de droite et le terrorisme de gauche. Le premier, faute d'un foyer à partir duquel il pourrait s'organiser, n'est guère actif en Occident. On en trouve toutefois des manifestations en Allemagne, aux États-Unis, en Amérique

latine et au Japon (secte Aoum).

C'est en terre d'islam que le terrorisme de droite manifeste la plus grande vigueur. Il s'appuie sur plusieurs États, qui ne poursuivent pas toujours les mêmes objectifs. En Algérie, les terroristes agissent avec une cruauté impitoyable; en Afghanistan, ils s'inspirent du rigorisme.

Quant au terrorisme de gauche, il va à la dérive depuis l'effondrement de l'empire soviétique. Cuba n'intervient plus à l'étranger et la Corée du Nord a maintenant besoin de ses ennemis pour survivre; et les grands agitateurs professionnels, tels que Carlos et Abou Nidal, sont maintenant hors concours.

Il y a un autre terrorisme qu'on a tendance à oublier: le terrorisme d'État. C'est le plus pesant, le plus meurtrier, et il reste souvent impuni. À notre époque, il s'est manifesté avec un ardeur démentielle en Chine (Révolution culturelle), en Roumanie, en Albanie, en Afghanistan, en Birmanie, au Cambodge, de même qu'en Afrique noire (Guinée équatoriale) et en Amérique latine (Chili, Paraguay, Guatemala). On lui doit aussi des guerres inhumaines et inutiles, comme celles qu'ont livrées les Américains au Vietnam, les Soviétiques en Afghanistan et les Irakiens en Iran. Au Moyen-Orient, le terrorisme d'État a fait d'innombrables victimes.

L'Italie du XIX^e siècle semble le pays d'origine de la mafia. Celle-ci aurait débuté en Sicile (Cosa Nostra), serait montée à Naples (Camorra), aurait traversé en Sardaigne (N'Drangheta), puis se serait établie en Amérique du Nord avec l'immigration italienne. Ces dernières années, la mafia s'est donné une deuxième patrie, la Russie, où elle résulte de l'éclatement de l'Union soviétique et provient largement d'un recyclage de fonctionnaires (notamment la police secrète) et d'officiers. Moscou en est le siège principal. D'autre part, dans la région des Balkans, c'est en Roumanie et en Albanie, où la corruption est répandue, que les fonctionnaires et ex-agents secrets sont les plus actifs. Les Albanais, surtout, sont consi-

dérés en Europe occidentale comme un véritable fléau. Enfin, la Chine et le Japon ont leurs propres organisations. La Chine alimente depuis longtemps les fameuses triades, qui sont parmi les associations les mieux structurées et les plus efficaces dans le monde du crime organisé. Toutes ces entreprises collaborent entre elles quand c'est nécessaire; mais elles peuvent également se combattre férocement lorsqu'elles recherchent le même butin.

Le crime organisé est l'apanage de la mafia, qu'elle soit italienne, russe ou chinoise. Son champ d'opération ne connaît pas de limites. Il s'étend de nos jours au commerce des armes où les Russes semblent les premiers fournisseurs et les Arabes et les Iraniens les premiers importateurs. En Russie, des officiers vendent des armes sur le marché noir. L'activité de la mafia inclut, de même, la fabrication de faux billets, principalement ceux de 100 \$, dont l'Iran serait le foyer.

Les agents du crime organisé et les terroristes, surtout les islamistes, sont de plus en plus appelés à une étroite collaboration, en raison de la fusion progressive des marchés d'armes et de narcotiques.

À deux reprises, ces dernières années, des conférences d'experts ont admis que les syndicats du crime ont maintenant la possibilité de se doter de matériel nucléaire, de perturber les systèmes de communication internationaux et même de plonger de vastes régions dans l'obscurité.

Devant ces faits, les gouvernements se consultent en ce moment pour une réglementation des réseaux bancaires afin d'empêcher le recyclage de l'argent sale. Alors que les Italiens préconisent la disparition des paradis fiscaux, les Américains favorisent plutôt la collaboration entre les banques et la police. D'autre part, on s'occupe d'élaborer une législation internationale qui réduirait sensiblement l'activité terroriste dans le monde. Mais comme la définition du terrorisme varie d'un pays à l'autre, les choses vont lentement.

Et pendant qu'on discute entre États, de redoutables dangers continuent de peser sur une humanité largement inconsciente des monstres qu'elle nourrit en son sein.

À P R O P O S

... de l'importance du développement durable

Une vérité toute simple réside au cœur du concept du développement durable: un déséquilibre ne peut se poursuivre indéfiniment. La crise des pêches de l'Atlantique fournit une illustration de ce qui survient quand les programmes gouvernementaux ne sont pas en mesure de produire un résultat durable du point de vue environnemental, social et économique. Des chapitres de notre rapport d'octobre expliquent en détail comment plus de trois milliards de dollars, y compris 1,9 milliard aux termes de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, ont été dépensés au cours des sept dernières années pour tenter de résoudre les problèmes des pêches du poisson de fond de l'Atlantique. Cependant, on n'a pas vraiment réussi à réduire la surcapacité

de pêche. En outre, beaucoup trop de gens dépendent toujours des pêches — la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique pourrait bien avoir eu l'effet contraire, soit d'encourager les gens à demeurer dans le secteur de la pêche et à continuer d'être tributaires de l'aide fédérale. Bien que des améliorations aient été apportées à certaines activités de gestion des pêches, il reste encore beaucoup à faire pour assurer la conservation des stocks de poisson de fond de l'Atlantique. Après des milliards de dollars, l'histoire se résume ainsi: beaucoup trop de bateaux, de personnes qui dépendent de la pêche du poisson de fond et trop peu de poisson. C'est une situation qui n'est manifestement pas viable.

Rapport du Vérificateur du Canada, déc. 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE
Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX
Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT
Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAFON, ROLAND YVES CARIGNAN
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333
F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

La culture québécoise et l'intégration des immigrants

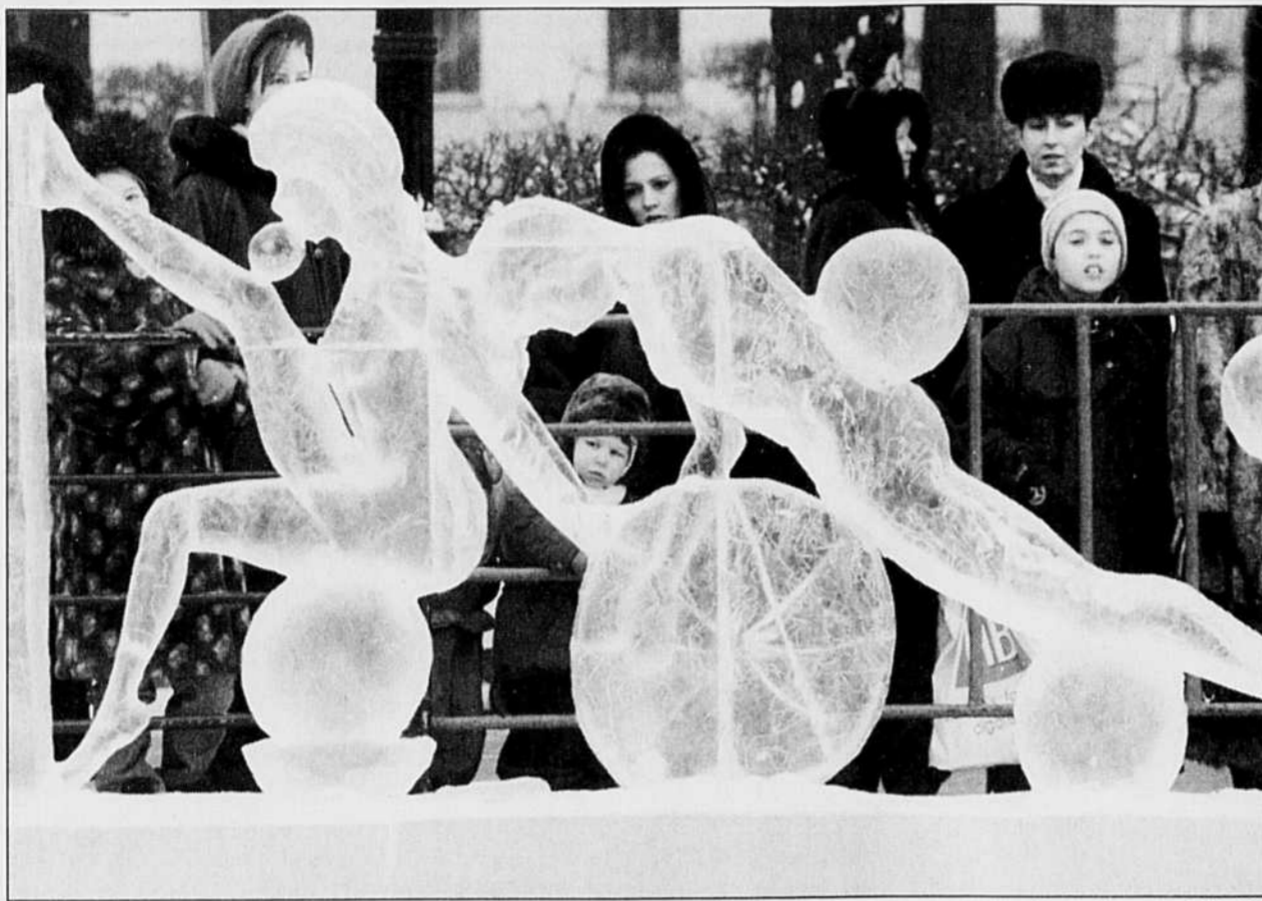
Le Québec « à la russe »

Tant que la francisation demeurera coincée entre les dialogues sur le dépanneur et la cabane à sucre, les nouveaux immigrants garderont une vision trop terre-à-terre de la société québécoise

LUDMILLA PROUJANSKAÏA

Professeur de français dans le cadre du Programme d'alphabétisation et de formation des immigrants (PAFI) auprès du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

«[...] Et hop et galope dans la neige de Sibérie Pétersbourg et la Hongrie... Y avait là Nitratshka Alex et Prokofiev Molotov et Natacha» Félix Leclerc, Le Québécois



Un exemple parmi bien d'autres des affinités entre Russes et Québécois: des Moscovites admirent des sculptures sur glace en plein centre de la capitale russe. La scène a été croquée la semaine dernière.

presses sur les immigrants est: «Les Russes arrivent», comme si l'on se préparait à une invasion de troupes barbares formées par des centaines de nouveaux Valéry Fabrikant. Il y a de quoi avoir le trac. Le titre «La mafia russe à Montréal» sert à compléter cette image désespérante.

«Pourquoi viennent-ils chez nous?», se demandent alors, tous perplexes, Monsieur et Madame Tout-le-monde. «Certainement, ils ont dû beaucoup souffrir dans leur froid et inhumain pays.» Qu'est-ce que Monsieur et Madame seraient surpris d'entendre de la bouche de nombreux immigrants russes que leur existence «à-bas» n'était pas si mal!

Ingénieurs, linguistes, mathématiciens, danseurs de ballet ou informaticiens (en fait, c'est au sein de cette catégorie socioprofessionnelle que les services d'immigration québécois et canadiens recrutent, à travers le système de pointage, de nouveaux immigrants), ces «néo-Québécois» vous diront qu'ils n'étaient pas du tout malheureux dans le pays des Soviets. Ils vous étonneront tout un éventail des avantages dont ils disposaient, à savoir: études gratuites «de très bonne qualité», ajoutaient-ils fièrement; soins médicaux gratuits (avec de longs congés de maladie payés), travail (pas trop stressant) garanti à vie; loyer modique; loisirs culturels variés et accessibles, vacances d'été pour toute la famille au bord de la mer Noire. A titre de boni: une petite datcha (un chalet) avec un terrain où ils se rendaient le samedi matin en train de banlieue toujours bondé. Sur le terrain, ils cultivaient des légumes et des fruits destinés à la conservation pour contrer la pénurie quasi chronique qui assombrissait tellement leur existence.

Toutefois, avouent-ils, séparés du monde extérieur au cours de plusieurs décennies par le rideau de fer, ils se sentaient lésés dans leur droit à la circulation libre. Le paradis capitaliste qui régnait en Occident prospère et opulent, ils le connaissaient par des films étrangers et des magazines publicitaires. Aussi par des objets de commerce importés et les grandes marques. Le Canada, en tant que «meilleur pays au monde», les a attirés par sa richesse, sa sécurité et l'occasion de réussir.

En s'appropriant à quitter Moscou, Saint-Petersbourg, Kiev ou Minsk, les nouveaux arrivants russes connaissent d'habitude trois choses du Canada: la feuille d'érable rouge sur le drapeau, le hockey et le bilinguisme. Ce dernier facteur leur est plutôt étonnant, la Russie, par tradition, étant francophile.

Ainsi, le français au Québec est-il considéré a priori comme une bonne chose. Le COFI, avec son programme

d'apprentissage de sept mois comprenant des bourses du gouvernement, est perçu comme le début du rêve qui commence à se réaliser.

Marina et Sergueï

Tout plaît à Marina et Sergueï au début de leur odyssée québécoise: Montréal est une ville agréable, ils aiment leur nouveau quartier, Côte-des-Neiges, où l'accès à tous les services est si facile, où le dôme de l'oratoire Saint-Joseph leur rappelle la cathédrale Saint-Isaac à Saint-Petersbourg. Leurs enfants Natacha et Maxime avancent rapidement dans l'apprentissage du français en classe d'accueil. Avec enthousiasme, ils se mettent également à l'étude du français dans leur groupe «multiethnique». Leur professeur Normand est du même âge qu'eux (il a 35 ans), il est dynamique et sympa et sait comment unir le groupe composé de gens venus des quatre coins du monde.

Marina et Sergueï passent les soirées en compagnie de leurs nouveaux voisins, originaires de Kiev. Autour de la table, ils évoquent des souvenirs communs en dépit de la séparation de la Russie et l'Ukraine, écoutent les chansons de Vladimir Vissotski (le Jacques Brel russe), mais parlent surtout du Québec et de leurs perspectives professionnelles.

Le temps passe vite, et au bout de trois mois, Natacha et Sergueï apprennent que leurs perspectives sont loin d'être radieuses: leurs diplômes (d'ingénieur et de professeur de musique) ne valent pas grand-chose, leur expérience de travail ne compte pas même si Sergueï, en tant que requérant principal, a été sélectionné par l'immigration en vertu de ces deux critères. Le marché du travail montréalais exige le bilinguisme, le taux de chômage y est très élevé et le Québec veut se séparer du Canada. «Pourquoi?», se demandent-ils. Dans l'esprit de Marina et de Sergueï, la séparation est une «mauvaise» chose. Ils ont vécu l'éclatement de l'URSS et pourraient; s'il le faut, mettre en garde les Québécois contre cette «dangereuse» expérience... Sauf que... en auront-ils besoin, les Québécois?

Plus Marina et Sergueï se rendent compte de la complexité du contexte politique et économique dans lequel ils se retrouvent, ainsi que de l'ampleur des problèmes qu'ils devront affronter à la sortie du COFI, moins il leur reste d'enthousiasme. Sur le plan linguistique, ils réalisent déjà que leur connaissance du français est fort limitée (en fait, peut-on apprendre une langue en sept mois?). Insatisfaite d'elle-même, Marina conjugue avec obstination les verbes du troisième groupe, accoudée à sa table de cuisine. Elle trouve que la méthode du COFI est «allégée» et essaie de la

compléter en étudiant la Grammaire fonctionnelle. En plus, en pleine session, leur prof Normand (si attachant et si chaleureux) a été remplacé par un stagiaire sans trop d'éclat.

Quant à Sergueï, il conclut que «le français est une perte de temps», qu'il faut passer le plus rapidement possible à l'anglais», dont tous les deux connaissent les bases depuis l'école. «De toute manière, raisonne-t-il, en regardant la carte géographique qui orne leur cuisine, le Canada est grand, et l'on ne sera pas perdus avec l'anglais...»

Marina est moins catégorique. Elle a toujours aimé le français qu'elle associe à la tour Eiffel, aux toiles des impressionnistes, aux chansons de Joe Dassin et d'Edith Piaf et au parfum Chanel. Le français est synonyme de raffinement et d'élégance, non?...

La culture québécoise

Qu'est-ce qu'elle voudrait lire? Les romans de Mau-passin ou de Françoise Sagan en version originale! Elle en avait d'ailleurs parlé à sa nouvelle professeure du COFI. Celle-ci lui a signalé qu'«ici, ce n'est pas la même chose, ici, c'est la culture québécoise...» Cependant, faute de temps, elle ne pouvait pas en parler plus en détail.

La culture québécoise dont l'originalité et la richesse sont indéfinissables, la culture québécoise qui est si bien protégée au Québec, la culture québécoise dont les meilleurs acteurs sont si appréciés en France, est une terra incognita pour les nouveaux immigrants russes. Ce n'est pas leur faute à eux si celle-ci était si peu présente dans leur pays d'origine. Arrivés ici, confrontés immédiatement à de nombreux problèmes matériels, professionnels et existentiels auxquels malheureusement ils n'étaient pas du tout préparés, les immigrants russes ont besoin d'un soutien culturel qui puisse les stimuler et les motiver à s'intégrer à la nouvelle société!

Peut-être que l'une des missions des professeurs de français serait d'en être le porte-parole? A eux de raconter à leurs nouveaux étudiants l'histoire du Québec dans ses grandeurs et ses misères: Jacques Cartier, la bataille des plaines d'Abraham, la révolte des Patriotes, les années de la «grande noirceur», la Révolution tranquille... A eux de lire aux étudiants les poèmes de Gaston Miron et de Gilles Vigneault, les extraits de la prose de Michel Tremblay et de Jacques Godbout, de leur faire écouter les chansons de Félix Leclerc et de Luc Plamondon, de montrer les toiles de Borduas et de Riopelle afin d'éveiller leur curiosité, de les intéresser et de les séduire par la parole encourageante, par l'image poétique, par l'humour ou la mélancolie... C'est au COFI qu'il faudrait montrer le film *Les Clandes-*

tins des deux jeunes réalisateurs Denis Chouinard et Nicolas Vadimoff, qui ont eu le courage de se pencher sur le problème de l'immigration.

Affinités latentes

Aucun doute, les Russes, dont font partie Marina et Sergueï, seront capables d'apprécier toutes ces œuvres. Leur propre patrimoine leur servira de soutien. «De surcroît, remarqueront-ils, dans leur pays d'origine, on vit le même hiver qu'au Québec, on découvre les mêmes paysages et les mêmes espaces.» Les gens aiment, s'amuse et s'attristent comme ici et il leur arrive également d'éprouver parfois le même «spasme de vivre», selon l'expression d'Émile Nelligan, dont le personnage lyrique, par ailleurs, se compare dans l'un de ses poèmes «à un prince du Nord que son Kremlin défend»...

Toutes ces similitudes géographiques et affectives, toutes ces affinités latentes (mais jusqu'ici non utilisées) pourraient créer un terrain commun, faciliter l'adaptation psychologique des immigrants sans laquelle (qui ne le sait) aucun avancement n'est possible. De l'autre côté, les mêmes facteurs pourraient enrichir le Québec: les gens de théâtre québécois ont toujours eu un faible pour la littérature russe, il suffit d'évoquer les mises en scène de Tchekhov et de Maxime Gorki par Yves Desgagnés ou l'adaptation du *Roman théâtral* de Boulgakov par Serge Denoncourt au théâtre L'Opsis.

En ce qui concerne la francisation, tant qu'elle demeurera «coincée» entre les dialogues «Au dépanneur» et «Une visite à la cabane à sucre», les nouveaux immigrants garderont une vision trop «terre-à-terre» de la société ou ils ont atterri... Avec cette approche, le français (qui «est la clé du Québec») ne dépassera pas, dans l'esprit des immigrants, la taille d'une clef d'un dépanneur ou d'une cabane à sucre...

L'immigration n'a jamais été facile, nulle part au monde. Citons le témoignage de Nikita Struve, auteur d'une

monographie historique intitulée *Soixante-dix ans de l'émigration russe (1919-1989)*: «Dès le début, les réfugiés russes rencontrèrent les difficultés auxquelles se heurtent toutes les émigrations politiques. Dès qu'il fait nombre, l'émigré devient doublement indésirable: s'il reste un marginal, il est à la charge de la collectivité ou des organisations humanitaires; s'il s'intègre, il prend la place d'un autochtone. Politiquement, l'émigré est un gêneur: sa présence, son activité, même réduite, peuvent troubler les bonnes relations avec son pays d'origine. Sa situation est nécessairement précaire: il suffit d'une crise économique pour qu'il en soit la première victime, d'un changement de régime pour que la tolérance dont il jouissait se mue en hostilité» (Paris, 1996, Éditions Fayard).

Consacrées à l'immigration des «Russes blancs» établis en France dans les années 20, ces paroles n'ont pas perdu de leur pertinence. Mais Marina et Sergueï, que deviendront-ils? Auront-ils l'envie et la force nécessaires pour passer à travers les épreuves auxquelles, dans leur idéalisation (du monde capitaliste? de l'Amérique du Nord? d'eux-mêmes?), ils ne s'attendaient pas? Sauront-ils créer leur propre place sur «la terre Québec» ou repartiront-ils pour ailleurs? Ou?... Nous ne le savons pas. Allons-nous les regretter?

En se souvenant d'eux, il ne nous restera qu'à répéter: «Les Russes? Ils étaient difficiles: présomptueux et critiques. Ils ne s'intéressaient ni au français ni à nous autres...» En se souvenant de «nous autres», Marina et Sergueï emporteront avec eux les photos prises avec leurs enfants et Normand sur le mont Royal en pleine splendeur automnale. Marina aimera écouter une chanson qu'elle avait enregistrée de son poste de télévision: la mélodie était très belle, et il y avait des paroles simples et émouvantes: «Je reviendrai à Montréal / Dans un grand Boeing bleu de mer / J'ai besoin de revoir l'hiver / Et ses aurores boréales.» Le chanteur québécois (par malheur, Marina n'avait pas retenu son nom) ressemblait drôlement à un Russe et était très, très sympa...

Le tabac peut tuer vite

Pas de fumée sans feu

Il faut agir pour éviter les morts et les souffrances dus aux incendies causés par des cigarettes oubliées

PAUL LACHANCE

Médecin au Centre de santé publique de la région de Québec

C'est chose certaine, le tabagisme est responsable chaque année au Québec d'une dizaine de milliers de morts lentes chez les fumeurs et d'une centaine de décès prématurés chez les non-fumeurs. Constatés par ces chiffres, on oublie parfois les morts et les souffrances dues aux incendies causés par le tabac, qui n'arrive pas qu'aux autres. Bien entendu, le projet de loi sur le tabac du gouvernement du Québec doit d'abord et avant tout viser la prévention de l'usage du tabac chez les jeunes ainsi que l'élimination de l'exposition des non-fumeurs à la fumée ambiante dans les lieux publics. Toutefois, un volet non négligeable du tabagisme doit aussi être couvert, celui des décès et autres lésions liés aux incendies causés par ce qu'il est convenu d'appeler les articles de fumeur.

Dans la seule région de Québec, on compte 11 décès par le feu causé par l'usage du tabac durant la période 1991-95. Pour l'ensemble du Québec, le total des victimes se chiffre à 89 décès pour la même période, dont une dizaine de cas chez des enfants de moins de dix ans. Il faut comprendre que ceux qui ont allumé la cigarette qui a provoqué un feu ne sont pas toujours ceux qui en meurent. Les dommages matériels et les coûts sociaux liés à ces incendies ne sont pas non plus à négliger. Dans les seules villes de Québec, Charlesbourg, Beauport et Vanier, en 1996, il y a eu 382 incendies qui ont nécessité l'intervention des pompiers et dont une quarantaine ont été attribués à des articles de fumeur.

Aux États-Unis, la National Fire Protection Association rapporte pour l'année 1992 un total de 163 000 incendies causés par des articles de fumeur et ayant entraîné 1075 décès. Sur quatre décès liés à des incendies résidentiels, il y en a un attribuable à un article de fumeur, le plus souvent la cigarette. Notons aussi que toutes les victimes d'incendie n'en meurent pas mais que bon nombre d'entre eux souffrent de lésions respiratoires importantes, sinon permanentes, par inhalation de fumées toxiques. En outre, ces lésions sont le plus souvent associées à des brûlures extensives.

S'attaquer à la source du problème

Des efforts ont déjà été faits pour réduire le nombre des victimes d'incendie dans les résidences, soit en incitant les gens à ne pas fumer au lit, soit en proposant des matériaux résistants au feu (matelas, coussins, vêtements, etc.), soit en encourageant l'installation de détecteurs de fumée ou de gicleurs automatiques dans certaines résidences. Malheureusement, l'expérience nous indique que cette approche a ses limites. Il faut donc s'attaquer à la source du problème, soit le produit lui-même.

De nouvelles normes de fabrication des cigarettes ont déjà été proposées afin de réduire le potentiel d'allumage d'un incendie par une cigarette oubliée ou échappée et rendre ainsi celles-ci plus «sécuritaires». La réduction du diamètre des cigarettes et de la densité du tabac à l'intérieur de celles-ci, ainsi que la réduction de la porosité du papier afin de réduire l'arrivée de l'oxygène nécessaire à la combustion du tabac, en sont des exemples. Il faut le voir pour le croire, mais une cigarette laissée dans un cendrier se consume habituellement jusqu'à la fin sans même qu'on ait à tirer dessus, et ce, par dessin. C'est le produit «d'auto-consommation» automatique par excellence.

Face à ces faits, je suis d'avis que le nouveau projet de loi sur le tabac, dont le dépôt à l'Assemblée nationale semble être imminent, ne saurait être complet sans un volet spécifique concernant le produit lui-même et comprenant une réglementation serrée visant la fabrication de cigarettes dites sécuritaires pour ceux qui ne peuvent arrêter de fumer.

«Ils sont difficiles: présomptueux et critiques; on a l'impression qu'ils ne sont pas concernés par l'apprentissage du français, ni par le Québec», ont constaté quelques professeurs du Centre d'orientation et de francisation des immigrants lors d'une

journée pédagogique consacrée à l'immigration russe.

Il y a encore sept ans, on les voyait peu à Montréal. Depuis le début des années 90, ça afflue. Il suffit de dire que dans certains groupes de COFI, traditionnellement multiethniques, les Russes forment parfois la majorité. Allez au quartier Côte-des-Neiges, montez à Côte-Saint-Luc, retournez sur la rue Sainte-Catherine, vous entendrez certainement la langue que jusqu'ici on a eu tendance à confondre avec le polonais.

Soyons honnêtes! Dans l'inconscient collectif québécois, l'image des Russes n'est pas des plus attrayantes. Le souffle de la guerre froide a marqué le Québec pour plusieurs décennies et son inertie est encore présente.

Mais en est-on coupable si la télévision d'aujourd'hui, en dépit de ses moyens illimités, privilégie dans ses reportages sur l'ex-URSS des images de prisons, de cliniques psychiatriques, d'orphelinats ou de manifestations de vieux stalinistes? L'air alcoolisé, ces nostalgiques de l'ancien régime revendiquent l'époque où les autorités étaient au moins capables de leur payer leur légitime pension de retraite. Pour «égayer» un peu ce paysage totalement déprimant, on nous montre les «Russian girls» déambulant nuitamment sur les trottoirs à deux pas de la place Rouge. «La roulette russe», en combinaison avec «le froid sibérien», crée un vrai «cocktail Molotov» dans la tête des spectateurs...

Ainsi l'image de «l'Empire du mal» persiste-t-elle sur les écrans, laissant peu de chance de découvrir la diversité des paysages de l'ex-URSS et la richesse de sa tradition culturelle qui compte pourtant de nombreux chefs-d'œuvre de littérature, des beaux-arts, de musique et de théâtre, les visages des gens normaux qui ont les mêmes sentiments et les mêmes pensées que tout être humain sur cette planète.

Des francophiles

Mais revenons aux Russes d'ici. Le titre classique pour tout article de



Une scène des *Clandestins* des réalisateurs Denis Chouinard et Nicolas Vadimoff. C'est au COFI qu'il faudrait montrer ce film sur la difficulté d'immigrer.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Charrier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paire (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Picot (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dumas, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornéliier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Judith Lachapelle, Marie-Claude Petit (commiss). La documentation: Gilles Paire (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonte (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachel Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Carole Dallaire (responsable des ressources humaines), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BAGDAD

SUITE DE LA PAGE 1

décider», a affirmé le président de la Chambre des représentants américain Newt Gingrich. Pour tenter d'éviter une frappe américaine, la France et la Turquie ont annoncé leur intention d'envoyer des émissaires à Bagdad, où est arrivé en soirée le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Viktor Possouvalouk, pour la deuxième fois en une semaine.

M. Possouvalouk a qualifié d'«importante» la déclaration de Mme Albright «en faveur des efforts diplomatiques, même si c'est avec scepticisme», et a affirmé, au cours d'une émission diffusée hier à la télévision russe RTR, que Moscou «fait tout pour éviter une explosion militaro-politique au Proche-Orient».

A Amman, où il a rencontré le prince héritier Hassan ibn Talal, M. Possouvalouk a fait état d'un «léger progrès» dans la recherche d'une solution, ayant obtenu que l'Irak accepte de discuter de l'inspection des sites dits «présidentiels», selon un responsable jordanien ayant requis l'anonymat. La Turquie, qui a fermé hier sa frontière avec l'Irak, a annoncé que le ministre turc des Affaires étrangères Ismail Cem se rendrait à Bagdad «dans les prochains jours».

Paris a également décidé de dépêcher «dans les 48 heures» à Bagdad le secrétaire général de son ministère des Affaires étrangères, Bertrand Dufourcq, porteur d'un «message» du président Jacques Chirac à Saddam Hussein.

«La France souhaite mettre en garde l'Irak face aux risques que comporte la situation actuelle» de refus de coopérer avec l'ONU, et «rappellera les principes d'une solution diplomatique qui ne peut être fondée que sur les résolutions du Conseil de sécurité», selon un communiqué du Quai d'Orsay. «Les efforts diplomatiques se poursuivent et gagnent du terrain. Nous pensons que c'est la voie pour désamorcer» la crise, a commenté de son côté le chef de la diplomatie irakienne Mohammad Saïd Sahhaf.

D'autre part, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a remis hier un rapport aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU recommandant une très forte augmentation des revenus que l'Irak tire de ses ventes de pétrole, en les portant de deux à 5,2 milliards de dollars par semestre dans le cadre de l'accord «pétrole contre nourriture». Mme Albright a semblé approuver cette proposition. «Nous examinerons les suggestions de M. Annan mais, d'une manière générale, je peux dire que nous soutenons une amélioration de l'accord», a-t-elle déclaré à Jérusalem. Par ailleurs, des experts internationaux ont entamé à Bagdad une série de réunions techniques visant à vérifier les affirmations de l'Irak selon lesquelles il ne dispose plus d'ogives de missiles. Une nouvelle équipe d'experts en armement biologique, dirigée par une Américaine, a de son côté entamé «sans accord» une mission de deux semaines en Irak, selon l'UNSCOM.

Pendant ce temps, en Israël, le gouvernement de Benjamin Nétanyahou s'efforce de rassurer la population qui craint d'avoir à revivre la guerre du Golfe. Depuis le début de la crise, les Israéliens se ruent sur les centres de distribution et de vérification des masques à gaz. Selon le vice-ministre israélien de la Défense Silvan Shalom, durant la seule journée de jeudi, «12 000 personnes sont venues demander de tels équipements, contre quelques milliers habituellement». M. Shalom a souligné que l'hypothèse d'une attaque irakienne non conventionnelle est «minime» et qu'il n'y a «pas lieu de paniquer». Durant la guerre du Golfe, en 1991, l'Irak avait tiré 39 missiles SCUD contre Israël, qui avaient surtout visé la région de Tel-Aviv et fait deux morts ainsi que des centaines de blessés.

Le premier ministre Benjamin Nétanyahou a déclaré hier, au cours d'une rencontre à Jérusalem avec des représentants de la communauté juive américaine, que le gouvernement «a pris toutes les mesures nécessaires pour défendre la sécurité d'Israël et faire face à tous les développements». Il a appelé les Israéliens à faire preuve de calme, car «nos forces sont prêtes et le gouvernement agit avec professionnalisme et sang-froid», a-t-il ajouté.

Le premier ministre Nétanyahou a par ailleurs refusé de lancer une campagne d'explication auprès de la population sur les moyens de défense contre des armes chimiques ou biologiques. Une décision qu'il a prise, a indiqué hier la télévision publique, à la suite d'une série de consultations auprès de responsables de l'armée et des services de renseignements et de la santé sur les moyens de calmer les Israéliens face à de possibles attaques de missiles irakiens.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3351

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et les appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupements

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

ARBRES

SUITE DE LA PAGE 1

Les examens des grands boisés métropolitains, qui ont échappé historiquement à l'exploitation et à l'aménagement forestiers intensifs, sont ceux-là mêmes qui ont le mieux résisté au récent verglas, y compris sur le mont Royal.

Ainsi, a précisé André Bouchard, ancien conservateur du Jardin botanique et aujourd'hui professeur d'écologie forestière à l'Université de Montréal, la forêt des Muir, près de Huntington, est l'une des forêts qui a le mieux résisté au verglas parce qu'elle est, justement, l'une des trois ou quatre plus vieilles forêts du Québec.

«Les plus vieux arbres de cette forêt», précise André Bouchard, «ne sont pas des géants avec des troncs énormes. Ils sont longs et étroits et leur tête est généralement assez peu large du fait qu'ils ont dû faire face à une forte concurrence. C'est ce qui les sauve. Dans une forêt aménagée, comme c'est souvent le cas des érablières, la coupe systématique des arbres concurrents va donner plus d'espace aux arbres épargnés. La tête de ces derniers s'agrandit alors beaucoup. Comme leur tronc. Mais lorsque survient un verglas, ces grands arbres doivent supporter un poids accru, ce qui aggrave leur vulnérabilité et l'ampleur de leurs blessures.»

En réalité, les acériculteurs ne gagnent rien, car le volume d'eau récolté à l'hectare est le même si les arbres sont nombreux et plus petits que s'ils sont moins nombreux et plus gros, mais alors, plus vulnérables.

La même chose se produit aussi chez les arbres de parterre, qui s'élargissent de la tête d'autant plus facilement qu'ils se retrouvent seuls. Leurs troncs aux grosses branches latérales en forme de brocoli cèdent d'autant plus facilement que le verglas les force à la façon d'un levier.

Martin Lechowicz, du département de biologie de McGill et l'un des responsables du Centre de la nature du mont Saint-Hilaire, montre comment les arbres pensent leurs blessures. Sa forêt, l'une des plus vieilles du Québec avec celle des Muir, abrite des centaines d'arbres qui affichent des traces de verglas antérieurs. Elle a été fortement endommagée par le récent verglas, peut-être, dit-il, parce que la hauteur de la montagne y a intensifié l'accumulation de glace.

Mais, précise-t-il, ce n'est pas un drame écologique mais bien un processus naturel, subi de façon cyclique par la forêt, qui va permettre, comme le feu d'ailleurs, à de nouvelles générations et de nouvelles espèces de prendre une place que les plus vieux arbres leur refusaient en les coupant du soleil avec leur feuillage étanche.

Lui aussi note — comme André Bouchard l'a constaté dans la forêt des Muir et dans la forêt de Saraguay, la plus vieille de l'île de Montréal — que ce sont les arbres de petit diamètre (entre cinq et quinze centimètres) qui ont été plus durement frappés. Ils ont plié dans un premier temps, puis ont cassé à mi-hauteur avec le deuxième verglas tout en se cimentant littéralement entre eux. Quant aux plus vieux arbres, ils tenaient le coup même s'ils ont perdu une partie des branches de leur tête.

Mais, ajoute Michel Labrecque, le conservateur du Jardin botanique, l'équilibre maintenant rompu dans la structure de l'arbre va progressivement se reconstituer dans de nombreux cas.

Jeanne Millette, une spécialiste en biologie végétale, explique que les bourgeons contiennent non seulement ce

qu'il faut pour produire une feuille mais aussi, en cas de besoin comme maintenant, pour lancer une nouvelle branche dans les nouveaux espaces ouverts par le verglas.

Les branches qui vont se détacher des troncs sous l'effet des moisissures, précise Martin Lechowicz, créent des cavités essentielles aux oiseaux, écureuils et insectes. La croissance annuelle des anneaux va souvent refermer progressivement ces cavités, et l'arbre demeurera évidé en son centre, comme un tuyau, creux mais fort. Un tel arbre croîtra probablement moins vite avec sa nouvelle tête moins... enflée, mais il pourrait même avoir plus de chances de survivre à un prochain verglas!

Christian Messier, un biologiste de l'UQAM et directeur du GREF, précise que les arbres vont utiliser l'essentiel des sucres en réserve dans leurs racines au cours de la prochaine année pour panser leurs blessures et se défendre contre champignons et maladies qui vont tenter de s'infiltrer par les cicatrices du verglas. La partie se jouera dans deux ans: s'il réussit l'été prochain à se recharger de réserves, l'arbre recommencera à se garnir de feuilles et de branches en 1999. Puis à croître. Sinon, ce sera la mort.

C'est pourquoi Christian Messier estime qu'il ne faut pas commencer à couper maintenant les arbres affectés par le verglas, à les céder aux vendeurs de bois de chauffage, etc. Une grande partie de ces arbres vont reprendre vie: c'est une question de temps, dit-il.

On peut cependant — dans le cas de petits boisés ou autour des habitations — couper les branches cassées. En réduisant la surface de la blessure, on augmente les chances de survie. On comprend cependant qu'il n'est pas possible de procéder à un tel élagage à l'échelle d'une érablière ou des forêts publiques où, selon une récente évaluation gouvernementale, quelque 100 millions d'arbres ont été blessés par le verglas.

Christian Messier explique que deux sortes de champignons vont tenter de s'implanter sur les arbres blessés, ce qu'un été humide favorisera. Les champignons qui vont s'attaquer au cœur de l'arbre, là où les branches surchargées se soudaient au tronc principal, ne sont pas la plus grande menace. L'arbre s'en défend assez bien, et les oiseaux se font des nids dans les cavités creusées par les moisissures. Le pire ennemi de l'arbre, dit-il, ce sont les champignons de l'aubier, qui attaquent la surface de l'arbre au niveau de l'écorce. Comme c'est là que passe la sève, le champignon peut bloquer en somme la «tuyauterie» qui l'attire vers la cime par effet de capillarité.

Tous ces chercheurs sont d'accord pour dire que les aménagistes forestiers ont trop souvent oublié dans leur cours à la productivité d'inclure le verglas dans les grands modèles qui analysent les «successions» forestières. Cela doit être corrigé, disent-ils, car le verglas, tout comme les incendies de forêt, est un facteur de régénération.

Les modèles de succession dans la forêt des Muir, aujourd'hui une réserve écologique provinciale, prévoyaient une éventuelle domination par les hêtres. Mais les trouées effectuées par le verglas dans les générations montantes et la résistance affichée par les vieux arbres font qu'André Bouchard n'est «pas sûr du tout» que ces prévisions, établies sans l'impact cyclique du verglas, vont maintenant se réaliser. Les érables risquent de dominer encore longtemps... grâce au verglas!



LOUIS-GILLES FRANÇEUR LE DEVOIR

Une grosse branche, écrasée par un ancien verglas, s'est détachée du tronc à cet endroit. Les moisissures ont ensuite évidé cette section de l'arbre, un espace récupéré par les oiseaux! Et la sève, qui monte tout autour de l'arbre, sous l'écorce, refermera avec le temps cette ouverture et recréera à cet endroit la «tuyauterie» qui permet l'échange des sucres entre la cime et les racines.

East Coast Music Awards

Beau gros gala pour Great Big Sea

SYLVAIN CORMIER

ENVOYÉ DU DEVOIR À HALIFAX

Great Big Sea, le plus joyeux groupe folk-rock jamais sorti de Terre-Neuve, a presque tout râlé hier soir à la 10^e remise des East Coast Music Awards. Cinq fois (pour l'album, la chanson, le groupe de l'année, etc.) a-t-on ainsi appelé au podium du Metro Center d'Halifax les gars tout ébahis, arrivés plus ou moins en retard «parce qu'ils ne s'attendaient pas à gagner», certains comme tout le monde qu'il s'agissait de l'année Sarah McLachlan, l'héroïne locale et l'égérie de la tournée *Lilith Fair*.

McLachlan, in absentia, aura tout de même glané le prestigieux prix SOCAN de l'auteur-compositeur-interprète, en plus des trophées de l'artiste féminine et du vidéo de l'année. Les Lennie Gallant, Julian Austin et autres Exit 13 ont également été récompensés. Michelle Boudreau-Sanson, élue pour le disque francophone de l'année, remis hors d'ondes, s'est par ailleurs dite «décue» de la part congrue faite aux Acadiens, si visibles au gala de l'an dernier à Moncton.

Curieusement, le trophée du groupe alternatif de l'année a été décerné à Super Friendz, un groupe qui n'existe plus, comme quoi les nouvelles arrivent vraiment une heure plus tard dans les Maritimes. Le comédien canadien Rick Mercer animait le gala.

■ Autres informations en page A 5

Pour une baisse des impôts

Ottawa (PC) — Le chef conservateur Jean Charest veut faire de la réduction des impôts son cheval de bataille au cours de la prochaine session parlementaire, qui démarre aujourd'hui. Avant le dépôt du prochain budget fédéral, prévu pour la fin de février, il entend exhorter le gouvernement Chrétien à donner un peu de répit aux Canadiens. «Il devrait y avoir une réduction d'impôts dans le prochain budget et on devrait reconnaître enfin qu'on est en train de s'ap-pauvrir. On devrait permettre à la population canadienne de reprendre son souffle», a-t-il affirmé hier en faisant son entrée à une réunion du caucus des députés de son parti. A son avis, les réductions devraient viser avant tout les démunis. «On continue à penser qu'on peut augmenter l'exemption [personnelle] de base à 10 000 \$, ce qui aurait un impact très favorable pour les gens à bas revenus», a-t-il dit.

MASQUES

Marc Béland
et Pol Pelletier
interprètes de l'année

SUITE DE LA PAGE 1

rie, le travail sur le classique de Maxime Gorki concourait avec les pièces *Motel Hélène* (dirigée par René-Richard Cyr), *Les Guerriers* (René-Daniel Dubois) *L'Histoire de Joie* (Daniel Meilleur) et *Lucrèce Borgia* (Claude Poissant), qui ont par ailleurs été honorées.

Ainsi, dans la métropole, la récompense de la production de l'année revient à *Lucrèce Borgia*, présentée au Théâtre Denise-Pelletier. *The Winter's Tale*, de Shakespeare, du Théâtre du Centaur, mérite le prix de la production de l'année de langue anglaise.

En région, le prix est remis à *La Guerre des clochers*, de Victor-Lévy Beaulieu, montée à son théâtre de Trois-Pistoles. L'auteur-producteur, appuyé par plusieurs associations culturelles régionales, avait incidemment critiqué l'Académie au cours des derniers jours pour sa décision de remettre ce prix hors d'ondes.

La Soirée des Masques, animée par les comédiens Luc Guérin et Marcel Leboeuf, était diffusée hier soir, à la radio et à la télé de Radio-Canada. *Le Devoir* a obtenu copie de la liste des lauréats de l'AQT avant le début de l'émission.

Le Masque du public Loto-Québec, désigné par vote populaire, revient au *Génie amoureux*, une production du Théâtre des Grands Chênes, de la région des Bois-Francs. L'Académie a quant à elle remis son prix Hommage à Dora Wasserman, fondatrice et directrice artistique du Yiddish Theatre. Le Masque de la révélation honore le Groupe Audobon, de Montréal, pour ses productions *Et Vian dans la gueule...* et *Ceci n'est pas un Schmirz*, d'après des textes de Boris Vian.

Du côté des récompenses individuelles, le Masque du texte original va au dramaturge Normand Chaurrette, auteur du *Passage de l'Indiana* (Théâtre UBU et Théâtre du CNA). Cette récompense est accompagnée d'une bourse de 10 000 \$ offerte par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Le prix d'interprétation masculine revient à Marc Béland pour son travail dans *Picasso au lapin agile*, de Steve Martin (Productions Rozon) et *La Tempête*, de Shakespeare (Rideau Vert). «L'acteur» Pol Pelletier reçoit quant à elle le Masque de l'interprétation féminine pour ses spectacles solo autobiographiques *Océan* et *Joie*. Les prix pour un rôle de soutien reconnaissent les mérites de François Papineau, dans *Motel Hélène* (PaP), et Erika Gagnon, dans *Carpe Diem* (Théâtre Les Enfants terribles).

Du côté des artisans, outre les prix remis aux Deux Mondes, l'Académie récompense l'éclairagiste Guy Simard pour *Les Guerriers*, de Michel Garneau (Espace Go), et *Le Passage de l'Indiana*, de même que Linda Brunelle pour ses costumes de *Si j'avais la seule possession dessus le jugement dernier*, de Erik Carpentier.

Il s'agit du seul prix remporté par cette coproduction du Théâtre d'Aujourd'hui, du Théâtre Momentum et du Cercle Vicieux, en lice dans six catégories, dont celle du texte original. L'adaptation québécoise de *Talk Radio*, d'Erik Bogosian, mettant en vedette l'humoriste-comédien Patrick Huard, mise en nomination quatre fois, a échoué encore davantage en ne remportant aucun prix.

Le prix de la traduction ou de l'adaptation échoit à Wendy Lill, pour son travail sur *The Glace Bay Miner's Museum*, de Sheldon Currie, présentée au Centaur. L'AQT remet son Masque de la production étrangère à *Orestea (una commedia organica?)*, de l'Italien Romeo Castellucci, qui s'est inspiré d'Eschyle.

Au total, les vingt-deux catégories de *La Soirée des Masques* rassemblaient une centaine de nominations. L'événement était présenté devant des centaines d'artistes et d'artisans du milieu théâtral, à la salle Ludger-Duvernay du Monument-National, boulevard Saint-Laurent, à Montréal.

AUTOS

Le CAA-Québec évalue les coûts d'utilisation d'une voiture à 7994 \$ par an pour une distance parcourue de 20 000 kilomètres

SUITE DE LA PAGE 1

Robert, alors étudiant en aménagement du territoire à l'Université Laval. «Je trouvais ridicule qu'il y ait autant de voitures sur la route», dit-il. Son projet a de multiples vocations: «urbanistique, environnementale et sociale». Il s'agit de faire de l'auto un outil de densification et non d'étalement urbain, de diminuer la pollution due aux quatre-roues et de réduire la dépendance à l'égard de la voiture individuelle.

Pour devenir membre, il en coûte de 35 à 350 \$ par an, selon les forfaits disponibles. Des droits d'adhésion de 500 \$, remboursables si l'abonné quitte le service, sont perçus lors de l'inscription. Après quoi, il suffit de donner un coup de téléphone pour réserver «sa» voiture entre 7h et 22h. Chaque abonné a accès à une auto à toute heure du jour sans que l'intervention d'un employé soit nécessaire. La tarification se fait en fonction de la durée d'utilisation et de la distance parcourue. Ainsi, de mardi à jeudi, il faut payer 1,50 \$ l'heure jusqu'à un maximum quotidien de 15 \$. De vendredi à lundi, il en coûte 2 \$ l'heure jusqu'à concurrence de 20 \$ par jour. Ensuite, il faut ajouter au total 15, 22 ou 28 \$ le kilomètre, selon le forfait annuel choisi (trois forfaits disponibles: plus de 3000 kilomètres, de 1500 à 3000 kilomètres et moins de 1500 kilomètres).

À titre d'exemple, une virée de deux heures chez Ikea coûte entre 6,84 \$ et 9,80 \$. Pour un après-midi de quatre heures au mont Saint-Bruno, le tarif varie entre 15,38 \$ et 22,79 \$. Deux jours à Québec? 113,84 \$ au tarif intéressé.

En comparaison, la location d'une voiture en semaine coûte 69 \$ par jour chez Budget (200 kilomètres gratuits, 12 \$ le kilomètre), 67 \$ chez Avis (kilométrage illimité) et 73 \$ chez Hertz (kilométrage illimité). De son

côté, le CAA-Québec évalue les coûts d'utilisation d'une voiture individuelle à 6305 \$ (sous-compacte) et à 7994 \$ (compacte) par an pour une distance parcourue de 20 000 kilomètres.

CommunAuto est implanté à Montréal depuis septembre 1995 dans le quadrilatère délimité par les rues du Parc à l'ouest, De Lorimier à l'est, Jean-Talon au nord et Sherbrooke au sud. Une expansion est prévue ce printemps. Ainsi, six points de chute verront le jour (quatre dans Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce et deux dans l'est).

Benoît Robert, 33 ans, voit grand. En huit ans, il se croit capable d'attirer 3000 clients dans la métropole. «C'est clair qu'il y a une demande, estime-t-il. Beaucoup de gens achètent une voiture mais la sous-utilisent. Nous sommes dans un créneau qui n'est pas occupé. Chaque mode de transport, pris individuellement, ne peut répondre à tous les besoins.»

CommunAuto et Auto-Com ont cependant besoin de l'appui des autorités pour mener à bien leur projet. À Québec, Auto-Com est intervenu dans la dernière campagne municipale pour que le partage de véhicules soit reconnu comme une nouvelle forme de transport public, au même titre que le taxi ou les services de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ). M. Robert souhaiterait en outre que des espaces de stationnement hors rue et sur rue soient accordés à l'entreprise par la Ville. Il veut enfin obtenir une réduction tarifaire à la STCUQ pour les membres d'Auto-Com.

M. Robert compte faire de l'action politique lors du scrutin de novembre 1998, à Montréal. «On va mettre beaucoup d'efforts pour se faire connaître des élus», dit-il. Pour Benoît Robert, une chose est claire: l'automobile doit être un mode de déplacement «complémentaire» au transport public, et non l'inverse.